



# Journée du Stagiaire

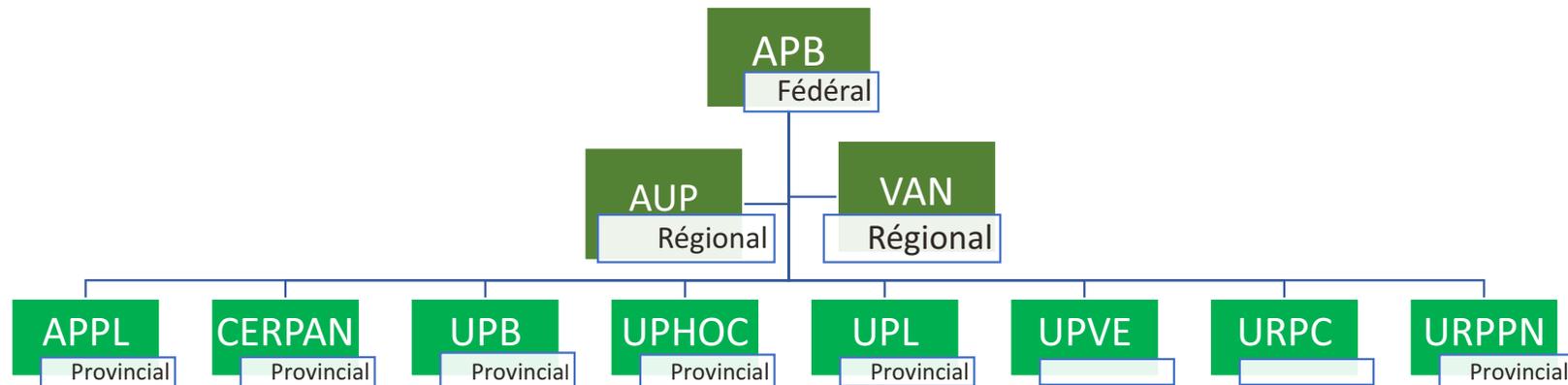
## Atelier AUP

*Les Up et la pharmacie  
d'officine*

2018

## La pharmacie d'officine et les Unions professionnelles : Atelier AUP

- Diplôme de pharmacien
- Unions professionnelles (Up) : **disposition**
  - Comité directeur (membres pharmaciens)
  - Représenté au CF APB (fédéral)



# Votre Union Professionnelle :



# La pharmacie d'officine et les Unions professionnelles : Atelier AUP

## UNIONS PROFESSIONNELLES

S'affilier auprès d'une Union professionnelle,  
parce que régional/provinciale, parce qu'ensemble, nous  
sommes plus forts

**APPL** : Liège

**CERPAN** : Brabant wallon

**UPB/AVB** : Bruxelles

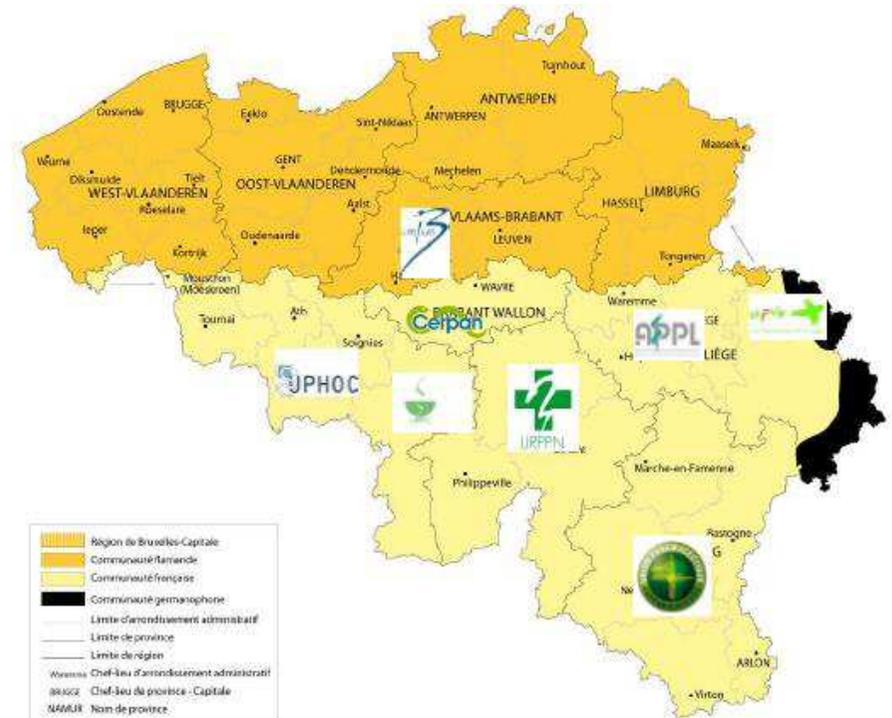
**UPHOC** : Mons et La Louvière

**UPL** : Luxembourg

**UPVE** : Verviers

**URPC** : Charleroi

**URPPN** : Namur



# La pharmacie d'officine et les Unions professionnelles :

## Atelier AUP

- **A.U.P.**

- Association des Up de Pharmaciens francophones **2018**
  - Président : Mr Nicolas Echement (UpLux)
  - Relation APB –AUP : Mr Nicolas Echement (APB- UpLux)

- **A.U.P. : origine l'AUP**

- Politico économique : régionalisation et transfert des compétences en matière de santé
- Réforme statut de notre Association fédérale APB
- Développement en totale synergie de projets communs aux Unions aux bénéfices du pharmacien
- Plate-forme de discussions entre Unions Locales :  
Collaboration effective dans divers projets

# La pharmacie d'officine et les Unions professionnelles :

## Atelier AUP

### A.U.P.

#### Interlocuteur au niveau des pouvoirs publics :

- **OIP\* wallon : PPLW (Statuts 2018)**
  - représentativité des prestataires de soins
  - création d'une plate-forme de concertation permanente ....
- **L'AViQ, Agence pour une vie de qualité.**
  - les politiques en matière de bien-être et de santé
  - la politique du handicap
  - les allocations familiales

\* OIP : organisme d'intérêt wallon

# La pharmacie d'officine et les Unions professionnelles :

## Atelier AUP

- **A.U.P. : Défend et soutient différents thèmes :**
- *La qualité des services offerts par le pharmacien :*
  - services à valeur ajoutée
  - délivrances : qualité des préparations magistrales : P.M.
- *L'utilisation adéquate et efficace des dispositifs médicaux*
- *Le tri des médicaments non utilisés ou périmés + stup*
- *Une diffusion d'un programme de garde : WEB garde*
  - Accessibilité et disponibilité importante pour le patient
  - Rapidité, simplicité, convivialité pour le pharmacien
- *Journées de réflexion :*
  - journée du stagiaire : pour les futurs jeunes diplômés
  - journée du Pharmacien : plate-forme de discussions et d'échanges d'idées

# La pharmacie d'officine et les Unions professionnelles :

## Atelier AUP

- A.U.P.

- Via les Ups :

- Universités, Instituts de formation continue, Cercles des médecine locaux, GLEM,
    - Plateformes de soins : PSP, SISDS, .....
    - .....

- A.U.P. au service du pharmacien

- Campagne grippe
  - Campagne « sachet papiers » et sacs réutilisables
  - Campagne Magistrale ; défense et bonne utilisation des recommandation FTM 3
  - Campagnes de médicaments périmés., stup périmés.
  - Contacts et réunions politico régionales : implication du pharmaciens: OIP, AWIP, ....
  - .....

La pharmacie d'officine et les Unions professionnelles :  
Atelier AUP

Votre diplôme en mains..... Quelques démarches.....

Pharmacien :

• **Pharmacien statut « salarié » :**

- pharmacien gérant-titulaire : société ou propriétaire (pharmacien ou pas)
- pharmacien adjoint
- pharmacien remplaçant

• **Pharmacien statut « indépendant » :**

- Pharmacien remplaçant
- Pharmacien titulaire (propriétaire)

La pharmacie d'officine et les Unions professionnelles :  
Atelier AUP

**4882 officines**

Pharmacies indépendantes : APB – AUP : 4203	Pharmacies coopératives : OPHACO 608	Pharmacies 71
<b>Pharmaciens indépendants</b>	<b>Pharmaciens salariés</b>	<b>Non membres</b>
• Titulaire propriétaire, autres (convention de prestation de service)	• gérants	
<b>Pharmaciens salariés</b>	• adjoints	
• Titulaires non propriétaires, Gérants titulaires	• remplaçants	
• adjoints		
• remplaçants		

# La pharmacie d'officine et les Unions professionnelles : Atelier AUP

Votre diplôme en mains..... Quelques démarches.....

**Démarches sont reprises dans le guide du stagiaire.**

**DEBUT : Salarié – indépendant (remplaçant)**

- Réception attestation provisoire de diplôme.
- Réception du VISA du SPF Santé Publique.
- Inscription à l'Ordre des Pharmaciens.
- Signature convention INAMI et contrat INAMI auprès d'une caisse d'assurance (CURALIA)
- Assurance responsabilité civile pharmacien auprès d'une caisse d'assurance (CURALIA)
  
- Vie professionnelle :
  - En règle de mutualité
  - Si indépendant, affiliation à une Caisse d'Assurances Sociales
- SE RENSEIGNER à l'APB comme pharmacien
- Prendre contact avec l'union professionnelle locale.

La pharmacie d'officine et les Unions professionnelles :  
Atelier AUP

**Je souhaite devenir Gérant – Titulaire ou Titulaire propriétaire**

- **Contactez votre Union locale : Rôle d'informations et d'aides**
- **L'INAMI : se renseigner comme TITULAIRE (Union)**
- **Commission médicale (PROVINCE) (Union)**
- **L'Ordre des Pharmaciens (PROVINCE) (Union)**
- **L'AFMPS : renseigner comme TITULAIRE (Union)**
- **L'Inspection de la pharmacie (PROVINCE) (Union)**
- **Contactez un comptable**
- **Prévenir APB (Union)**
- **convention INAMI et contrat INAMI : continuent**
- **Assurance responsabilité civile pharmacien auprès d'une caisse d'assurance : continuent**
- **Vie professionnelle : .....**

# Accord cadre Pluriannuel

## Chantiers 2017 → objectif Mi 2018

- **Valorisation du rôle des prestataires de soins**

- Reconnaissance du titre pharmacien d'officine
- Formation Continue : **A.M. 08/07/2014**
  - **Obligatoire**,  PHARFOLIO = ASPECT QUALITATIF IMPORTANT pour la profession. (« classeur » toutes les formations existantes, mais aussi espace personnel ou les « formateurs » y annexeront vos attestations de présence.....)
  - relais et continuité de la formation de base
  - Soirées de formation, e-learning, CMP, ...
  - Formation complémentaires universitaire (ULB : suivi oncologique à domicile d'un patient, bilan de médication partagé, ...)
  - 20 crédits moyenne/an comptabilisé après 3 ans : (16 +4)
  - 3 type de crédits :
    - Pharmacologique et médicale : Domaine A = 1 h = 2 crédits
    - Soins pharmaceutique : Domaine B = 1h = 2 crédits
    - Communication : gestion, économie, ... Domaine C = 1h = 1 crédit

# Post Universitaire

## « Spécialisation »

Titulaire d'un diplôme de master en Sc pharmaceutiques diplômé d'une université belge

- Master - certificats de formation complémentaire DES
  - Spécialisation pharmacie d'industrie : *1 an + stage* pas de reconnaissance officielle. AR 14/12/2006 mentionne uniquement la personne qualifiée.
  - Spécialisation pharmacie d'Hôpital : *3 ans (180 crédits)* titre protégé par A.M. 11/06/2003
  - Spécialisation en biologie clinique : *5 ans + stage* titre protégé par A.M. 03/09/1984.
  - Spécialisations en sciences biomédicales (2<sup>ème</sup> cycle)
- Master (DEA), Maitrise en SC pharmaceutique et Doctorat (recherche) en Sc pharmaceutiques (3<sup>ème</sup> cycle)
- Master ou formations certifiantes : (DEA) Economie, Gestion, Management ( autres facultés : HEC, Administration des affaires, Solvay School, ....)

# Post Universitaire

## « Spécialisation »

Titulaire d'un diplôme de master en Sc pharmaceutiques diplômé d'une université belge

- Certificats spécifiques : Universités
  - Dermato-pharmacie et cosmétologie
  - Nutrition clinique,
  - Gestion de données de santé
  - Pratique d'éducation thérapeutique du patient (15 crédits) : gestion motivationnel
  - Assurance qualité appliquée aux laboratoires et industries chimiques, pharmaceutiques et biotechnologiques
  - Radiopharmacie - Formations courte et longue
  - Économie de la santé
  - Tabacologie (Médecins – Pharmacien ??)
  - .....
- Formations Spécifiques dédiés aux pharmaciens (« formation continue »)
  - UCL : soins pharmaceutiques : 5 modules de 2 X 8 h
  - ULB : 2019 : 3 modules de formation : horaire décalé
    - Oncologie ambulatoire en officine
    - Aspects officinaux
    - Aspect socio économiques des soins pharmaceutiques
  - ULg : 2019 :
- Agrégations de l'enseignement secondaire supérieur (santé)
- Armée, .....



**AUP**  
ASSOCIATION DES UNIONS DE PHARMACIENS

**apb**

  
**INAMI**



**afmps**

  
**CBIP  
BCFI**



service public fédéral  
**SANTÉ PUBLIQUE, SÉCURITÉ DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE ET ENVIRONNEMENT**

# Atelier AUP

## La Commission Médicale Provinciale

<https://www.health.belgium.be/fr/la-commission-medicale-provinciale>

The screenshot shows the website for the Provincial Medical Commission (CMP) on the Health Belgium website. The header includes the logo of the Service public fédéral Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement, and navigation links for THÈMES, E-SERVICES, PUBLICATIONS ET RECHERCHE, ACTUALITÉS, AGENDA, À PROPOS DE NOUS, and PRENDRE CONTACT. The main content area features a large image of a woman in a blue dress running with two children in a field. Below the image, the title 'La commission médicale provinciale' is displayed, along with the date '05/09/2016' and social media icons for Facebook, Twitter, LinkedIn, Email, and Print. The article content is titled 'Article' and 'Contact'. The main text describes the CMP's role and lists its functions and members.

service public fédéral  
SANTÉ PUBLIQUE, SÉCURITÉ DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE ET ENVIRONNEMENT

THÈMES E-SERVICES PUBLICATIONS ET RECHERCHE ACTUALITÉS AGENDA À PROPOS DE NOUS PRENDRE CONTACT

Accueil > La commission médicale provinciale

### La commission médicale provinciale

05/09/2016

Article Contact

La commission médicale provinciale (CMP):

- ▶ propose à l'autorité toutes les mesures destinées à contribuer à la Santé publique,
- ▶ s'assure de la collaboration des praticiens à l'exécution des mesures édictées par le Ministre de la Santé publique, mesures qui visent à prévenir ou combattre les maladies quaranténaires (fièvre jaune, peste, choléra) ou transmissibles (d'origine bactérienne, virale, parasitaire...),
- ▶ constitue l'organe de contrôle des professions de la santé :
  - ▶ veille à l'aptitude physique et psychique des praticiens,
  - ▶ veille à ce que les praticiens exercent leur profession conformément à la législation en vigueur.
- ▶ identifie les cas d'exercice illégal des professions de la santé,
- ▶ veille à l'organisation de la garde.

Elle rassemble :

- ▶ le médecin Inspecteur d'hygiène fédéral qui assure le secrétariat,
- ▶ un Président et un Vice-Président, tous les deux médecins,
- ▶ deux membres effectifs et deux membres suppléants par profession de santé (médecins, pharmaciens, dentistes, sages-femmes, infirmiers),
- ▶ un membre effectif et un membre suppléant par profession paramédicale.

# La pharmacie d'officine et les Unions professionnelles :

## Atelier AUP

- **La Commission Médicale Provinciale :**

- PROVINCIAL
- Permet l'accès à la profession
- Constitue l'organe de contrôle des professions de la santé :
  - veille à l'aptitude physique et psychique des praticiens,
  - veille à ce que les praticiens exercent leur profession conformément à la législation en vigueur,
- Identifie les cas d'exercice illégal des professions de la santé,
- Veille à l'organisation de la garde. (Rôle de garde)
- ....

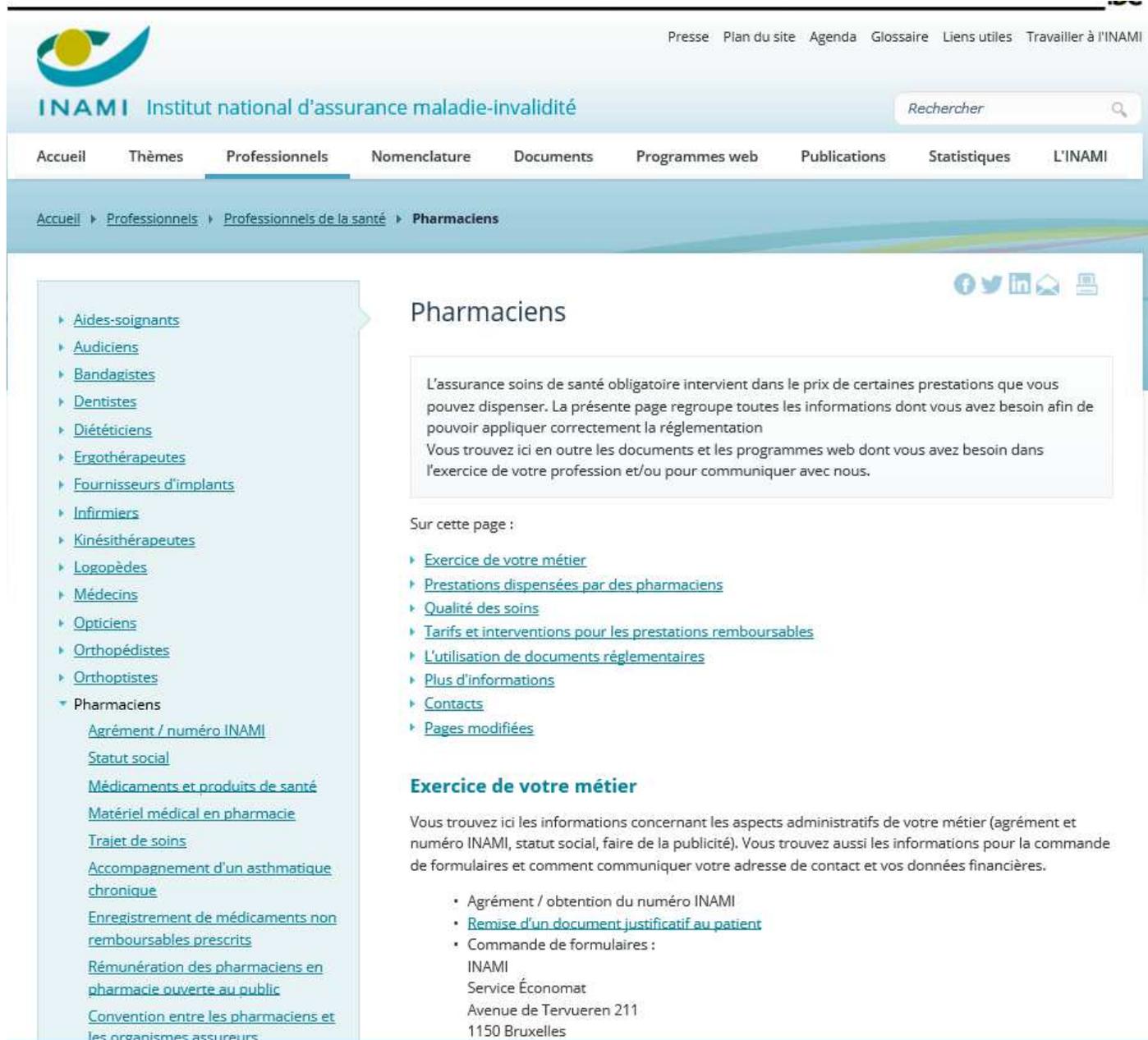
**Révision en cours AR 78 : Plateforme globale.**

# Atelier AUP

## L'INAMI

### Institut national d'assurance maladie- invalidité

[http://www.riziv.fgov.be/fr/professionnels/sante/pharmaciens/Pages/default.aspx#.WhK\\_C-Re5i4](http://www.riziv.fgov.be/fr/professionnels/sante/pharmaciens/Pages/default.aspx#.WhK_C-Re5i4)



Presses Plan du site Agenda Glossaire Liens utiles Travailler à l'INAMI

Rechercher

Accueil Thèmes Professionnels Nomenclature Documents Programmes web Publications Statistiques L'INAMI

Accueil > Professionnels > Professionnels de la santé > **Pharmaciens**

[Aides-soignants](#)  
[Audiciens](#)  
[Bandagistes](#)  
[Dentistes](#)  
[Diététiciens](#)  
[Ergothérapeutes](#)  
[Fournisseurs d'implants](#)  
[Infirmiers](#)  
[Kinésithérapeutes](#)  
[Logopèdes](#)  
[Médecins](#)  
[Opticiens](#)  
[Orthopédistes](#)  
[Orthoptistes](#)  
▼ **Pharmaciens**  
[Agrément / numéro INAMI](#)  
[Statut social](#)  
[Médicaments et produits de santé](#)  
[Matériel médical en pharmacie](#)  
[Trajet de soins](#)  
[Accompagnement d'un asthmatique chronique](#)  
[Enregistrement de médicaments non remboursables prescrits](#)  
[Rémunération des pharmaciens en pharmacie ouverte au public](#)  
[Convention entre les pharmaciens et les organismes assureurs](#)

Pharmaciens

L'assurance soins de santé obligatoire intervient dans le prix de certaines prestations que vous pouvez dispenser. La présente page regroupe toutes les informations dont vous avez besoin afin de pouvoir appliquer correctement la réglementation  
Vous trouvez ici en outre les documents et les programmes web dont vous avez besoin dans l'exercice de votre profession et/ou pour communiquer avec nous.

Sur cette page :

- [Exercice de votre métier](#)
- [Prestations dispensées par des pharmaciens](#)
- [Qualité des soins](#)
- [Tarifs et interventions pour les prestations remboursables](#)
- [L'utilisation de documents réglementaires](#)
- [Plus d'informations](#)
- [Contacts](#)
- [Pages modifiées](#)

**Exercice de votre métier**

Vous trouvez ici les informations concernant les aspects administratifs de votre métier (agrément et numéro INAMI, statut social, faire de la publicité). Vous trouvez aussi les informations pour la commande de formulaires et comment communiquer votre adresse de contact et vos données financières.

- [Agrément / obtention du numéro INAMI](#)
- [Remise d'un document justificatif au patient](#)
- Commande de formulaires :

INAMI  
Service Économat  
Avenue de Tervueren 211  
1150 Bruxelles

# Atelier AUP

L'INAMI

Institut national  
d'assurance maladie-  
invalidité

[http://www.riziv.fgov.be/fr/professionnels/sante/pharmaciens/Pages/default.aspx#.WhK\\_C-Re5i4](http://www.riziv.fgov.be/fr/professionnels/sante/pharmaciens/Pages/default.aspx#.WhK_C-Re5i4)

The screenshot shows the top part of the INAMI website. On the left is the INAMI logo, a stylized eye with a yellow sun-like center. To the right of the logo is the text 'INAMI Institut national d'assurance maladie-invalidité'. Further right are links for 'Presse', 'Plan du site', 'Agenda', 'Glossaire', 'Liens utiles', and 'Travailler à l'INAMI'. Below this is a search bar with the text 'Rechercher' and a magnifying glass icon. At the bottom of the header is a navigation menu with the following items: 'Accueil', 'Thèmes', 'Professionnels', 'Nomenclature', 'Documents', 'Programmes web', 'Publications', 'Statistiques', and 'L'INAMI'.

## Pages modifiées

### 27/11/2017 - [Autosondage urinaire à domicile - Nouvelles conditions de remboursement à partir du 1er novembre 2017](#)

Liste des sondes remboursables : version définitive au 01.11.2017

### 27/11/2017 - [Rapports d'activités du Fonds des accidents médicaux](#)

Le Fonds des accidents médicaux (FAM) publie son rapport d'activités 2016. Il s'agissait de la 4e année complète de fonctionnement du FAM, depuis sa création

- ▶ [Logopèdes](#)
- ▶ [Médecins](#)
- ▶ [Opticiens](#)
- ▶ [Orthopédistes](#)
- ▶ [Orthoptistes](#)
- ▼ [Pharmaciens](#)
  - [Agrément / numéro INAMI](#)
  - [Statut social](#)
  - [Médicaments et produits de santé](#)
  - [Matériel médical en pharmacie](#)
  - [Trajet de soins](#)
  - [Accompagnement d'un asthmatique chronique](#)
  - [Enregistrement de médicaments non remboursables prescrits](#)
  - [Rémunération des pharmaciens en pharmacie ouverte au public](#)
  - [Convention entre les pharmaciens et les organismes assureurs](#)

- ▶ [L'assurance de votre métier](#)
- ▶ [Prestations dispensées par des pharmaciens](#)
- ▶ [Qualité des soins](#)
- ▶ [Tarifs et interventions pour les prestations remboursables](#)
- ▶ [L'utilisation de documents réglementaires](#)
- ▶ [Plus d'informations](#)
- ▶ [Contacts](#)
- ▶ [Pages modifiées](#)

### Exercice de votre métier

Vous trouvez ici les informations concernant les aspects administratifs de votre métier (agrément et numéro INAMI, statut social, faire de la publicité). Vous trouvez aussi les informations pour la commande de formulaires et comment communiquer votre adresse de contact et vos données financières.

- [Agrément / obtention du numéro INAMI](#)
- [Remise d'un document justificatif au patient](#)
- Commande de formulaires :  
INAMI  
Service Économat  
Avenue de Tervueren 211  
1150 Bruxelles

certaines prestations que vous  
itions dont vous avez besoin afin de

dont vous avez besoin dans  
is.



# Atelier AUP

L'INAMI

Institut national  
d'assurance maladie-  
invalidité

[http://www.riziv.fgov.be/fr/professionnels/sante/pharmaciens/Pages/default.aspx#.WhK\\_C-Re5i4](http://www.riziv.fgov.be/fr/professionnels/sante/pharmaciens/Pages/default.aspx#.WhK_C-Re5i4)

The screenshot shows the INAMI website interface. At the top left is the INAMI logo and name. A navigation menu includes 'Accueil', 'Thèmes', and 'Professionnels'. A breadcrumb trail reads 'Accueil > Professionnels > Pharmaciens'. A sidebar on the left lists various professions: Aides-soignants, Audiciens, Bandagistes, Dentistes, Diététiciens, Ergothérapeutes, Fournisseurs d'implants, Infirmiers, Kinésithérapeutes, Logopèdes, Médecins, Opticiens, Orthopédistes, Orthoptistes, and Pharmaciens. Under 'Pharmaciens', there are links for 'Agrément / numéro INAMI', 'Statut social', 'Médicaments et produits', 'Matériel médical en pharmacie', 'Trajet de soins', 'Accompagnement d'un chronique', 'Enregistrement de médicaments remboursables prescrits', 'Rémunération des pharmaciens en pharmacie ouverte au public', and 'Convention entre les pharmaciens et les organismes assureurs'. The main content area has the title 'Accompagner les patients chroniques en tant que pharmacien de référence' and social media icons. A text box states: 'Vous êtes pharmacien dans une pharmacie publique et vous délivrez des médicaments à un patient chronique ? Depuis le 1er octobre 2017, vous pouvez proposer à ce patient de devenir son « pharmacien de référence » pour l'accompagner et suivre avec lui son traitement médicamenteux.' Below this, a 'Sur cette page :' section lists links: 'Quels sont les patients concernés ?', 'En quoi consiste la fonction de « pharmacien de référence »?', 'Comment devenir le « pharmacien de référence » de votre patient?', 'Quelle est la plus-value de cette fonction?', 'Êtes-vous rémunéré pour cette prestation?', 'Plus d'informations', and 'Contacts'. A section titled 'Quels sont les patients concernés ?' explains that in principle, all patients have the right to choose a pharmacist of reference, but the insurance covers this service only for chronic patients. It lists criteria: public pharmacy (excluding nursing homes), 5 reimbursed medications (at least 5 active principles) delivered in one year (including at least 1 chronic medication), and 160 Defined Daily Doses in the last 12 months. It also identifies four priority sub-groups: chronic patients with a global medical file, and patients with a pre-diabetes trajectory and education provided by the pharmacist or another pharmacist in the same public pharmacy.

# Atelier AUP

## L'INAMI Institut national d'assurance maladie- invalidité

[http://www.riziv.fgov.be/fr/professionnels/sante/pharmaciens/Pages/default.aspx#.WhK\\_C-Re5i4](http://www.riziv.fgov.be/fr/professionnels/sante/pharmaciens/Pages/default.aspx#.WhK_C-Re5i4)

Presses Plan du site Agenda Glossaire Liens utiles Travailler à l'INAMI

Rechercher

Accueil Thèmes Professionnels Nomenclature Documents Programmes web Publications Statistiques L'INAMI

Accueil > Professionnels > Professionnels de la santé > Pharmaciens

Aides-soignants Pharmaciens

Des prescriptions électroniques possibles sans DMI grâce l'application « PARIS »

Afin d'offrir à chaque prescripteur la possibilité de faire des prescriptions électroniques en dehors du Dossier médical informatisé (DMI) – en attendant que son utilisation se généralise –, nous mettons à votre disposition une application offrant un service minimal: « PARIS » (Prescription & Autorisation Requesting Information System).

Sur cette page :

- ▶ [Qui sont les principaux bénéficiaires de cette application ?](#)
- ▶ [Que vous offre « PARIS »](#)
- ▶ [Comment pouvez-vous accéder à « PARIS » ?](#)
- ▶ [Une inscription est-elle nécessaire pour pouvoir utiliser « PARIS » ?](#)
- ▶ [Quand pourrez-vous accéder à « PARIS » ?](#)
- ▶ [Que faire en cas de questions et problèmes techniques ?](#)
- ▶ [Plus d'informations](#)
- ▶ [Contacts](#)

Convention entre les pharmaciens et les organismes assureurs

Avenue de Tervueren 211  
1150 Bruxelles

- ▶ [Remboursement d'un médicament](#)
- ▶ [Prescrire un médicament](#)

[La prescription médicale sur support papier](#)

[La prescription électronique : changements au 01.01.2017](#)

Des prescriptions électroniques possibles sans DMI grâce l'application « PARIS »

[Antibiotiques et antimycosiques pour traitements aigus : règles pour les prescripteurs](#)

[Les médicaments « les moins chers »](#)

[Prescrire en DCI : règles pour le prescripteur](#)

[Convention pour relancer les médicaments biosimilaires en Belgique](#)

[Prescrire des médicaments aux](#)

# La pharmacie d'officine et les Unions professionnelles :

## Atelier AUP

- **L'INAMI :**

- NATIONAL : Antennes régionales voire provinciales
- Intervient dans le prix de certaines prestations que vous pouvez dispenser
- Exercice de votre métier
  - Statut Titulaire, Adjoint, Remplaçant
  - Prestations dispensées par des pharmaciens
  - Qualité des soins
- **Tarifs et interventions pour les prestations remboursables**
- L'utilisation de documents réglementaires : ATTESTATIONS chap IV
- Informations sur la législation et implications des modifications de cette législation : **Ordonnances-e ; recip-e ; .....**
- Statistiques

# La pharmacie d'officine et les Unions professionnelles :

## Atelier AUP

- **L'INAMI :**

- NATIONAL : Antennes régionales voire provinciales
- Intervient dans le prix de certaines prestations que vous pouvez dispenser
- Exercice de votre métier
  - Statut Titulaire, Adjoint, Remplaçant
  - Prestations dispensées par des pharmaciens
  - Qualité des soins
- **Tarifs et interventions pour les prestations remboursables**
- L'utilisation de documents réglementaires : ATTESTATIONS chap IV
- Informations sur la législation et implications des modifications de cette législation : **Ordonnances-e ; recip-e ; .....**
- Statistiques

# Atelier AUP

**Tableau 3.1.2 Prescriptions des médecins généralistes, spécialistes et dentistes: Evolution du volume 2006-2014 (en milliers de DDD)**

1st level ATC	Anatomical main group	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Jaarlijkse evolutie in %
A	ALIMENTARY TRACT AND METABOLISM	401.401	437.555	511.824	555.580	587.856	616.469	644.271	670.731	695.280	7,1%
B	BLOOD AND BLOOD FORMING ORGANS	78.038	84.336	140.976	321.861	357.316	381.001	400.802	425.563	445.444	24,3%
C	CARDIOVASCULAR SYSTEM	1.497.238	1.589.940	1.775.337	1.867.311	1.925.087	1.953.768	1.982.540	1.990.351	1.984.805	3,6%
D	DERMATOLOGICALS	24.146	23.069	25.595	25.452	25.486	25.731	26.336	26.800	27.101	1,5%
G	GENITO URINARY SYSTEM AND SEX HORMONES	267.212	296.006	305.758	295.530	282.502	273.407	269.028	261.649	253.715	-0,6%
H	SYSTEMIC HORMONAL PREPARATIONS,	129.787	136.601	151.587	156.397	161.364	165.310	169.070	177.374	183.546	4,4%
J	ANTIINFECTIVES FOR SYSTEMIC USE	104.311	110.882	122.306	126.688	126.046	129.282	133.242	133.538	129.078	2,7%
L	ANTINEOPLASTIC AND IMMUNOMODULATING AGENTS	36.000	38.453	43.588	45.671	47.406	49.415	51.003	52.277	54.115	5,2%
M	MUSCULO-SKELETAL SYSTEM	210.958	219.349	240.654	243.269	242.900	246.554	252.907	254.348	258.579	2,6%
N	NERVOUS SYSTEM	401.993	428.106	474.170	494.604	517.616	540.675	554.916	569.019	590.952	4,9%
P	ANTIPARASITIC PRODUCTS, INSECTICIDES AND REPELLENTS	1.384	1.494	1.735	1.849	1.947	2.047	2.175	2.291	2.468	7,5%
R	RESPIRATORY SYSTEM	321.427	338.463	368.138	387.177	399.451	416.728	426.844	438.615	446.686	4,2%
S	SENSORY ORGANS	70.218	70.827	75.100	73.547	75.306	77.031	75.980	78.936	83.645	2,2%
V	VARIOUS	1.422	1.492	1.550	1.559	1.619	1.631	1.226	738	849	-6,2%
TOTAL :		3.545.536	3.776.575	4.238.318	4.596.496	4.751.902	4.879.048	4.990.339	5.082.229	5.156.263	4,8%

Observation: the data of all the years are processed on the basis of the latest link Drug-ATC-DDD

# Atelier AUP

## L'Ordre des Pharmaciens

<http://www.ordredespharmaciens.be/default.aspx?ID=14&PT=2&G=24&GRT=5&lang=2>



NL | FR

Général | Services de garde | Liens | FAQ | Contact

Rechercher:

Accéder

Déontologie • Jurisprudence • Législation

Nouvelles • Formation

Conseil National

Conseil Provincial

Conseil d'Appel



### Bienvenue

L'Ordre des Pharmaciens a été créé le 19 mai 1949 à l'initiative du Parlement, dans le but de sauvegarder le caractère non commercial de la profession.

**La mission** de l'Ordre, telle qu'elle est voulue par le législateur, est de s'occuper de l'intérêt public dans le domaine de la Santé.

Pour accomplir cette mission l'Ordre des Pharmaciens a été chargé d'élaborer un code de déontologie, précisant les principes généraux et les règles relatives à la moralité, à l'honneur, la discrétion, la probité, la dignité, la confraternité et le dévouement, indispensables à l'exercice de la profession.

[> Procédure d'omission du tableau](#)

[Historique >](#)

### Dernières nouvelles

10-10-2017 [Pharmacien de référence](#)

11-08-2017 [Constitution de partie civile de l'Ordre acceptée](#)

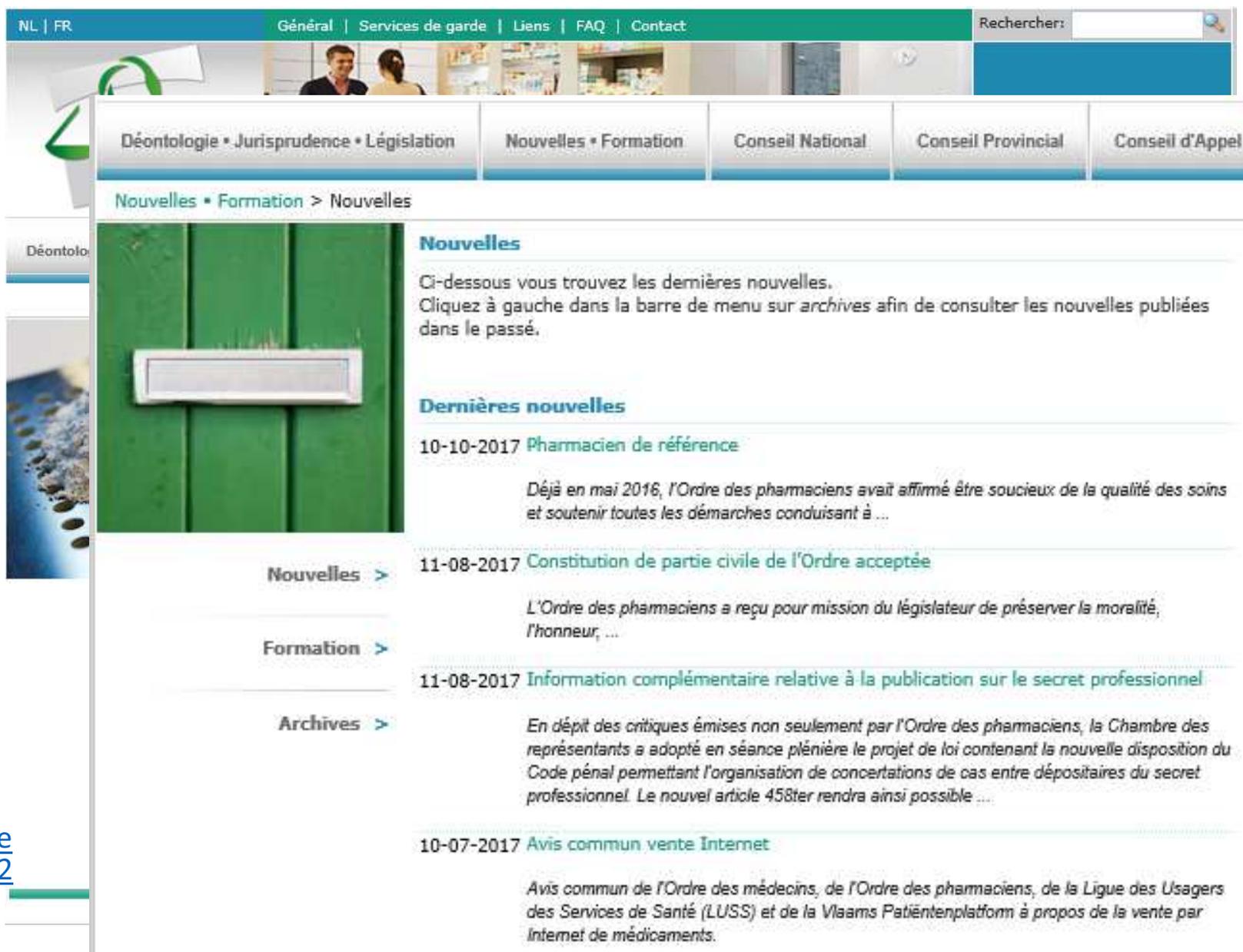
11-08-2017 [Information complémentaire relative à la publication sur le secret professionnel](#)

10-07-2017 [Avis commun vente Internet](#)

05-07-2017 [Communiqué concernant des événements d'actualité](#) 🗨️

Ordre des pharmaciens - Avenue Henri Jaspard 94 - 1060 BRUXELLES - T: 02/537.42.67 - F: 02/537.45.72

# Atelier AUP



The screenshot shows the website of the Order of Pharmacists (Ordre des Pharmaciens). The top navigation bar includes links for 'Général', 'Services de garde', 'Liens', 'FAQ', and 'Contact'. A search bar is located on the right. Below the navigation bar, there are tabs for 'Déontologie • Jurisprudence • Législation', 'Nouvelles • Formation', 'Conseil National', 'Conseil Provincial', and 'Conseil d'Appel'. The 'Nouvelles • Formation > Nouvelles' section is active. The main content area features a green background with a white mailbox icon. The text reads: 'Ci-dessous vous trouvez les dernières nouvelles. Cliquez à gauche dans la barre de menu sur archives afin de consulter les nouvelles publiées dans le passé.' Below this, there is a list of news items with dates and titles:

- 10-10-2017 Pharmacien de référence**  
*Déjà en mai 2016, l'Ordre des pharmaciens avait affirmé être soucieux de la qualité des soins et soutenir toutes les démarches conduisant à ...*
- 11-08-2017 Constitution de partie civile de l'Ordre acceptée**  
*L'Ordre des pharmaciens a reçu pour mission du législateur de préserver la moralité, l'honneur, ...*
- 11-08-2017 Information complémentaire relative à la publication sur le secret professionnel**  
*En dépit des critiques émises non seulement par l'Ordre des pharmaciens, la Chambre des représentants a adopté en séance plénière le projet de loi contenant la nouvelle disposition du Code pénal permettant l'organisation de concertations de cas entre dépositaires du secret professionnel. Le nouvel article 458ter rendra ainsi possible ...*
- 10-07-2017 Avis commun vente Internet**  
*Avis commun de l'Ordre des médecins, de l'Ordre des pharmaciens, de la Ligue des Usagers des Services de Santé (LUSS) et de la Vlaams Patiëntenplatform à propos de la vente par Internet de médicaments.*

On the left side of the page, there is a sidebar with a 'Déontolo' tab and a 'Nouvelles >' button. Below it, there are buttons for 'Formation >' and 'Archives >'.

## L'Ordre des Pharmaciens

<http://www.ordredespharmacie ns.be/default.aspx?ID=14&PT=2 &G=24&GRT=5&lang=2>

# La pharmacie d'officine et les Unions professionnelles :

## Atelier AUP

- **L'ORDRE des Pharmaciens :**

- NATIONAL : conseils provinciaux
- Maintenir le caractère non commercial de la profession
  - Code de déontologie : les principes généraux et les règles relatives à la moralité, à l'honneur, la discrétion, la probité, la dignité, la confraternité et le dévouement, indispensables à l'exercice de la profession.
- Gérer les inscriptions des pharmaciens
- Gérer dépôts de plaintes
- .....

# Atelier AUP

## L'AFMPS Agence fédérale des médicaments et des produits de santé

<https://www.fagg-afmps.be/fr/afmps>

The screenshot shows the AFMPS website interface. At the top, the logo 'afmps' is displayed with the tagline 'agence fédérale des médicaments et des produits de santé'. Navigation links include 'A propos de l'AFMPS', 'Travailler à l'AFMPS', 'Publications', 'Presse', 'Contact', and 'Plaintes'. A search bar is located in the top right corner. Below the header, a navigation menu features 'Usage humain', 'Usage vétérinaire', 'Information pour le public', and 'Information pour le professionnel' (which is highlighted). A breadcrumb trail shows 'Home > Information pour le professionnel'. The main content area is titled 'Information pour le professionnel' and lists various topics: 'Sujets qui intéressent le plus les partenaires professionnels de l'AFMPS', 'Formulaire Thérapeutique Magistral' (highlighted with a blue arrow), 'DHPCs - Direct Healthcare Professional Communications', 'Field Safety Notices (FSNs) pour les dispositifs médicaux', 'Officines ouvertes au public : liste, livraisons, fusions, modifications d'enregistrements et législation', 'Distribution des dispositifs médicaux', 'Usage compassionnel - programmes médicaux d'urgence', 'Publicité pour les médicaments', 'SANITEL-MED', 'Substances spécialement réglementées', 'Matériels RMA approuvés', and 'VIG-news'. A 'National Innovation Office' link is also present. A footer contains copyright information '© 2016 - AFMPS' and links for 'Site map', 'Privacy', 'Disclaimer', 'Plaintes', and 'Contact'. A URL bar at the bottom left shows 'https://www.afmps.be/fr'.

# Atelier AUP

The screenshot shows the AFMPS website interface. Three blue arrows point to the following elements:

- The top navigation bar containing 'Publications', 'Presse', 'Contact', and 'Plaintes'.
- The 'Usage' link in the top navigation area.
- The 'Offices autorisés à vendre des médicaments' link in the left sidebar menu.

The main content area features several sections:

- Notification des effets indésirables et/ ou incidents**: A light blue box with a document icon.
- Notices et RCP (résumé de caractéristiques du produit) des médicaments**: A light green box with a magnifying glass icon and a 'Chercher' button.
- Actualité**: A section with a calendar icon containing three news items:
  - 16/08/2018**: Rappel de lots de préservatifs Durex Natural Feeling Extra lubrifié et Durex Real Feeling en polyisoprène sans latex.
  - 13/08/2018**: Un site internet en guise de rapport annuel : l'AFMPS innove en publiant ses résultats 2017 en version digitale.
  - 13/08/2018**: Information de sécurité concernant les thermomètres auriculaires de Philips.

The left sidebar contains a list of links under 'Information pour':

- Sujets qui intéressent le plus le
- [Formulaire Thérapeutique Mag](#)
- [DHPCs - Direct Healthcare Pro](#)
- [Field Safety Notices \(FSNs\) po](#)
- [Offices autorisés à vendre des médicaments](#) (highlighted by an arrow)
- [Usage compassionnel - progra](#)
- [Publicité pour les médicaments](#)
- [SANITEL-MED](#)
- [Substances spécialement régle](#)
- [Matériels RMA approuvés](#)
- [VIG-news](#)
- [National Innovation Office](#)
- À la recherche d'autres informa
- Dernière mise à jour le: 08/09/2017

The footer contains: © 2016 - AFMPS | Site map and a URL input field with 'https://www.afmps.be/fr'.

## L'AFMPS

Agence fédérale des médicaments et des produits de santé

<https://www.fagg-afmps.be/fr/afmps>

# Atelier AUP

## L'AFMPS Agence fédérale des médicaments et des produits de santé

<https://www.fagg-afmps.be/fr/afmps>

The screenshot shows the 'News AFMPS' section of a website. At the top right, there is a navigation menu with links for 'à l'AFMPS', 'Publications', 'Presse', 'Contact', and 'Plaintes'. Below the menu is a search bar with a magnifying glass icon. The main content area displays search results for the query 'et santé, notre préoccupation'. It indicates that 672 results were found. The first result is titled 'Rappel de lots de préservatifs Durex Natural Feeling Extra lubrifié et Durex Real Feeling en polyisoprène sans latex'. The text of this article states that AFMPS is informing consumers and patients about a recall of Reckitt Benckiser's Durex Natural Feeling Extra lubricated and Durex Real Feeling condoms made of polyisoprene without latex. The second result is titled 'Un site internet en guise de rapport annuel: l'AFMPS innove en publiant ses résultats 2017 en version digitale'. The text mentions that in 2017, 460 AFMPS collaborators closed over 8,000 files, performed at least 2,200 inspections and investigations, analyzed over 10,000 notifications of effects, reactions, and incidents, and answered over 250 media questions. The third result is titled 'Information de sécurité concernant les thermomètres auriculaires de Philips'. The text states that AFMPS is relaying a security message to consumers and patients regarding two types of Philips ear thermometers.

à l'AFMPS Publications Presse Contact Plaintes

et  
santé, notre préoccupation

Information pour le professionnel

News AFMPS

Il y a 672 résultat(s) trouvé(s) sur base des critères de recherche

1-10 de 672 résultats [suivant](#) ▶

### Rappel de lots de préservatifs Durex Natural Feeling Extra lubrifié et Durex Real Feeling en polyisoprène sans latex

L'AFMPS souhaite informer les consommateurs et les patients d'un rappel de Reckitt Benckiser des préservatifs de la marque Durex Natural Feeling Extra lubrifié et Durex Real Feeling en polyisoprène sans latex. L'AFMPS répète les informations sur le rappel qui peuvent avoir échappé à l'attention de certains consommateurs et patients.

### Un site internet en guise de rapport annuel: l'AFMPS innove en publiant ses résultats 2017 en version digitale

En 2017, les 460 collaborateurs de l'AFMPS ont clôturé plus de 8 000 dossiers d'autorisation pour des médicaments, effectué pas moins de 2 200 inspections et enquêtes, analysé plus de 10 000 notifications d'effets, réactions et incidents indésirables, et répondu à plus de 250 questions des médias.

### Information de sécurité concernant les thermomètres auriculaires de Philips

L'AFMPS souhaite relayer aux consommateurs et patients une information de sécurité concernant deux types de thermomètres auriculaires. L'AFMPS répète ce message de sécurité qui peut avoir échappé à l'attention de certains consommateurs et patients.

<https://www.afmps.be/fr>

# Atelier AUP



**L'AFMPS**  
**Agence fédérale des médicaments et des produits de santé**

<https://www.fagg-afmps.be/fr/afmps>

afmps  
agence fédérale des médicaments et des produits de santé

Vos médicaments et produits de santé, notre préoccupation

Usage humain Usage vétérinaire Information pour le public Information pour le professionnel

Accueil ▶ Items HOME ▶ Médicaments indisponibles

## Médicaments indisponibles

Des médicaments mis sur le marché peuvent être indisponibles pour deux raisons : il peut s'agir

- d'une indisponibilité temporaire suite à des problèmes de fabrication par exemple

ou

- d'un arrêt de commercialisation.

### Indisponibilité temporaire

[Liste des médicaments à usage humain avec une indisponibilité temporaire](#)

[Liste des médicaments à usage vétérinaire avec une indisponibilité temporaire](#)

Cette liste reprend les médicaments actuellement temporairement indisponibles dont la commercialisation a été dûment notifiée précédemment à l'AFMPS par les titulaires d'AMM/ d'enregistrement.

Elle est mise à jour quotidiennement (jours ouvrables) sur base des informations fournies par les titulaires d'AMM/ d'enregistrement de médicaments, qui sont tenus de signaler à l'AFMPS les indisponibilités temporaires de plus de 14 jours («[Commercialisation-Indisponibilité](#)» et [circulaire 605](#)).

<https://www.afmps.be/fr>

# Atelier AUP

## L'AFMPS Agence fédérale des médicaments et des produits de santé

<https://www.fagg-afmps.be/fr/afmps>

**afmps** agence fédérale des médicaments et des produits de santé

A propos de l'AFMPS | Travailler à l'AFMPS | Publications | Presse | Contact | Plaintes

Vos médicaments et produits de santé, notre préoccupation

### Search human medicinal product with supply problem

Name

Active Substance

Search Clear

Name	Pharmaceutical form	Packaging type	Pack size	CTI Extended	CNK	Authorisation holder	Supply problem start date	Supply problem expected end date	Supply problem reason	Derogation
<a href="#">Alkeran 50 mg</a>	Powder and solvent for solution for infusion	Vial, Vial	50 mg + 10 ml	164561-01	1086842	Aspen Pharma Trading Ltd (IE)	Sep 24, 2018	Dec 10, 2018	New batch (es) not yet available	
<a href="#">Lipitor 10 mg</a>	Film-coated tablet	Blister	28	184082-06	1361518	Pfizer SA (BE)	Aug 14, 2018	Sep 15, 2018	New batch (es) not yet available	
<a href="#">Totalip 80 mg</a>	Film-coated tablet	Blister	100	401143-12	2893550	Pfizer SA (BE)	Aug 14, 2018	Sep 15, 2018	New batch (es) not yet available	

À la recherche d'autres informations ? Utilisez le moteur de recherche en haut à droite ou la barre de navigation.

Dernière mise à jour le 08/09/2017

© 2016 - AFMPS | Site map | Privacy | Disclaimer | Plaintes | Contact

<https://www.afmps.be/fr>

# Atelier AUP

**Sustanon 250**  
ampoule : les 3 1ères  
lettres suffisent.

**L'AFMPS**  
Agence fédérale de  
médicaments et des  
produits de santé

<https://www.fagg-afmps.be/fr/afmps>

The screenshot shows the AFMPS website interface. At the top, there is a navigation menu with links: "A propos de l'AFMPS", "Travailler à l'AFMPS", "Publications", "Presse", "Contact", and "Plaintes". The AFMPS logo is prominently displayed, with the tagline "agence fédérale des médicaments et des produits de santé" and "Vos médicaments et produits de santé, notre préoccupation". A search bar is located in the top right corner.

Below the navigation, there are tabs for "Usage humain", "Usage vétérinaire", "Information pour le", and "Information pour le professionnel". The "Information pour le professionnel" tab is selected.

The main content area features a search form titled "Search human medicinal product with supply problem". The form includes a "Name" field with the text "sus", an "Active Substance" field, and "Search" and "Clear" buttons.

Below the search form, a table displays the search results. The table has the following columns: Name, Pharmaceutical form, Packaging type, Pack size, CTI Extended, CNK, Authorisation holder, Supply problem start date, Supply problem expected end date, Supply problem reason, and Derogation.

Name	Pharmaceutical form	Packaging type	Pack size	CTI Extended	CNK	Authorisation holder	Supply problem start date	Supply problem expected end date	Supply problem reason	Derogation
<a href="#">Sustanon 250</a>	Solution for injection	Ampoule	1 ml	012704-01	2736353	Aspen Pharma Trading Ltd (IE)	Jun 22, 2018	Aug 24, 2018	New batch (es) not yet available	

At the bottom of the page, there are links for "Médicaments soumis à autorisation préalable", "VIG-news", and "National Innovation Office". A footer contains the text "À la recherche d'autres informations ? Utilisez le moteur de recherche en haut à droite ou la barre de navigation." and "Dernière mise à jour le 08/09/2017". The bottom navigation bar includes links for "© 2016 - AFMPS", "Site map", "Privacy", "Disclaimer", "Plaintes", and "Contact". A browser address bar at the very bottom shows the URL "https://www.afmps.be/fr".

# Atelier AUP

## Sustanon 250

ampoule : les 3 1ères lettres suffisent.

### Search human medicinal product with supply problem

Name

Active Substance

Name	Pharmaceutical form	Packaging type	Pack size	CTI Extended	CNK	Authorisation holder	Supply problem start date	Supply problem expected end date	Supply problem reason	Derogation
Sustanon 250	Solution for injection	Ampoule	1 ml	012704-01	2736353	Aspen Pharma Trading Ltd (IE)	Jun 22, 2018	Aug 24, 2018	New batch (es) not yet available	

Androgel (Besins)

Nebido (Bayer)

Sustanon 250 (Aspen)

testostérone, décanoate 100 mg / 1,1 ml  
testostérone, isocaproate 60 mg / 1,1 ml  
testostérone, phénylpropionate 60 mg / 1,1 ml  
testostérone, propionate 30 mg / 1,1 ml

sol. inj. i.m. [amp.]

1 x 1,1 ml  R/ b!  10,61 €

Posol. 1 amp. toutes les 3 semaines

CBIP : Sustanon 250 est grisé

# Atelier AUP

## Détention de l'autorisation d'exploitation

- Reprise d'une officine
- Demande de modification enregistrement
- Transfert
- Demande de fermeture temporaire
- Demande de fusion
- .....

## L'AFMPS

### Agence fédérale des médicaments et des produits de santé

<https://www.fagg-afmps.be/fr/afmps>

The screenshot shows the AFMPS website with a navigation menu at the top: Home > Usage humain > Médicaments > Médicaments > Distribution & Délivrance > Pharmacie ouverte au public. The main heading is 'Pharmacie ouverte au public'. The text explains that a pharmacy open to the public can only exist if its opening or transfer has been authorized by the Minister of Health. It provides links to find the list of pharmacies and recent transfers. It also mentions that a 1.5 km exclusion zone exists around new implantations. The page lists various types of transfers: TR (transfer), TRGR (transfer according to Art. 1, § 5bis, 2°), and TRGR (transfer according to Art. 1, 5bis, 1° and 3°). A link is provided for the application form. It notes that pharmacies merged within a 10-year period cannot be opened or transferred within a 1.5 km radius of the existing pharmacy. Finally, it states that any modification of a pharmacy's registration must be reported to AFMPS within 80 days and is managed by the pharmacist in charge.

Home > Usage humain > Médicaments > Médicaments > Distribution & Délivrance > Pharmacie ouverte au public

## Pharmacie ouverte au public

Une pharmacie ouverte pour le public ne peut exister que si son ouverture ou son transfert a été autorisé par le Ministre qui a la Santé Publique dans ses attributions. Vous trouvez la liste [ici](#) ou [ici](#).

Vous trouverez [ici](#) la liste des transferts récents. Cette liste vous permettra entre autres de vérifier quels sites entrent dans le champ d'application de l'Art. 1, §8, alinéa 2 de l'arrêté d'implantation (zone d'exclusion d'1,5 km autour d'une nouvelle implantation) ou de voir si une procédure est actuellement en cours à un endroit précis. La liste reprend le lieu d'implantation d'origine et le lieu d'implantation envisagé. Les colonnes « Résultat AM » et « Date AM » indiquent si une décision, positive ou négative, a déjà été prise par le ministre, et la date de cette décision. La colonne « procédure » indique le type de transfert (TR : transfert dans la proximité immédiate conformément à l'Art. 1, § 5bis, 2° ; TRGR : transfert conformément à l'Art. 1, 5bis, 1° et 3°).

Vous trouverez [ici le formulaire](#) à utiliser pour introduire une demande pour un TR, TRGR, un transfert temporaire ou une fusion d'officine. Le formulaire pour la fermeture temporaire d'une officine se trouve [ici](#).

Veillez trouver [ci-joint](#) la liste des officines fusionnées. Conformément à l'article 3 §2 de l'arrêté d'implantation, durant une période de 10 ans, aucune officine ne peut être ouverte ou transférée dans un rayon de 1,5 km autour de la pharmacie qui demeure après la fusion. Le transfert d'une officine existante à l'intérieur de cette zone peut néanmoins être autorisé dans un rayon de 100 mètres ou en cas de force majeure.

Chaque modification de l'enregistrement d'une officine pharmaceutique ouverte au public doit être transmise à l'AFMPS dans les 80 jours après la modification (vous trouverez le formulaire [ici](#))

Elle est gérée par un pharmacien titulaire, qui peut être aidé ou remplacé par un ou plusieurs autres

Home > Informatique

### Information

Sujets qui intéressent le

- [Formulaire Thérapeutique](#)
- [DHPCs - Direct Healthcare](#)
- [Field Safety Notices \(FSN\)](#)
- [Officines ouvertes au public](#)
- [Distribution des dispositifs médicaux](#)
- [Usage compassionnel](#)
- [Publicité pour les médicaments](#)
- [SANITEL-MED](#)
- [Substances spécialisées](#)
- [Matériels RMA approuvés](#)
- [VIG-news](#)
- [National Innovation Office](#)

À la recherche d'autres informations ?

Dernière mise à jour le 08/05/2016

© 2016 - AFMPS | Site

<https://www.afmps.be/fr>

# Atelier AUP

## L'AFMPS

Agence fédérale des médicaments et des produits de santé

<https://www.fagg-afmps.be/fr/afmps>

Home ► Usage humain ► Médicaments ► Médicaments ► Distribution & Délivrance ► Ph

## Pharmacie ouverte au public

Une pharmacie ouverte pour le public ne peut exister que si son ouverture ou son transfert a été autorisé(e) par le Ministre qui a la Santé Publique dans ses attributions. Vous trouvez la liste [ici](#) ou [ici](#).

Vous trouverez [ici](#) la liste des transferts récents. Cette liste vous permettra entre autres de vérifier quels sites entrent dans le champ d'application de l'Art. 1, §8, alinéa 2 de l'arrêté d'implantation (zone d'exclusion d'1,5 km autour d'une nouvelle implantation) ou de voir si une procédure est actuellement en cours à un endroit précis. La liste reprend le lieu d'implantation d'origine et le lieu d'implantation envisagé. Les colonnes « Résultat AM » et « Date AM » indiquent si une décision, positive ou négative, a déjà été prise par le ministre, et la date de cette décision. La colonne « procédure » indique le type de transfert (TR : transfert dans la proximité immédiate conformément à l'Art. 1, § 5bis, 2° ; TRGR : transfert conformément à l'Art. 1, § 5bis, 1° et 3°).

Vous trouverez [ici le formulaire](#) à utiliser pour introduire une demande pour un TR, TRGR, un transfert temporaire ou une fusion d'officine. Le formulaire pour la fermeture temporaire d'une officine se trouve [ici](#).

Veillez trouver [ci-joint](#) la liste des officines fusionnées. Conformément à l'article 3 §2 de l'arrêté d'implantation, durant une période de 10 ans, aucune officine ne peut être ouverte ou transférée dans un rayon de 1,5 km autour de la pharmacie qui demeure après la fusion. Le transfert d'une officine existante à l'intérieur de cette zone peut néanmoins être autorisé dans un rayon de 100 mètres ou en cas de force majeure.

Chaque modification de l'enregistrement d'une officine pharmaceutique ouverte au public doit être transmise à l'AFMPS dans les 80 jours après la modification (vous trouverez le formulaire [ici](#)).

Elle est gérée par un pharmacien titulaire, qui peut être aidé ou remplacé par un ou plusieurs autres

Home ► Informati

### Information

Sujets qui intéressent le

- [Formulaire Thérapeuti](#)
- [DHPCs - Direct Healthc](#)
- [Field Safety Notices \(FS](#)
- [Officines ouvertes au pu](#)
- [Distribution des disposit](#)
- [nel -](#)
- [médic](#)
- [SANTÉ](#)
- [Substances spécialeme](#)
- [Matériels RMA approuv](#)
- [VIG-news](#)
- [National Innovation Offi](#)

À la recherche d'autres

© 2016 - AFMPS | Sif

<https://www.afmps.be/fr>

# Atelier AUP

afmmps  
agence fédérale des médicaments et des produits de santé

Vos médicaments

Usage humain Usage vétérinaire

Home ► Information pour le professionnel

## Information pour le professionnel

Sujets qui intéressent le plus les partenaires professionnels de l'AFMPS

- [Formulaire Thérapeutique Magistral](#)
- [DHPCs - Direct Healthcare Professional Communications](#)
- [Field Safety Notices \(FSNs\) pour les dispositifs médicaux](#)
- [Officines ouvertes au public : liste, livraisons, fusions, modification de licences et renouvellements](#)
- [Distribution des dispositifs médicaux](#)
- [Usage compassionnel – procédure](#)
- [Publicité pour les médicaments](#)
- [SANITEL-MED](#)
- [Substances spécialement réglementées](#)
- [Matériels RMA approuvés](#)
- [VIG-news](#)
- [National Innovation Office](#)

À la recherche d'autres informations ? Utilisez le moteur de recherche en haut à droite

Dernière mise à jour le: 08/09/2017

© 2016 - AFMPS | [Site map](#) | [Privacy](#) | [Disclaimer](#) | [Plaintes](#) | [Contact](#)

<https://www.afmmps.be/fr>

## L'AFMPS Agence fédérale des médicaments et des produits de santé

<https://www.fagg-afmmps.be/fr/afmmps>

Liste des médicaments indisponibles

Portail web

**Vous voulez notifier un problème concernant un médicament à usage humain ?**

- [Effet indésirable](#)
- [Abus](#)
- [Erreur médicamenteuse](#)
- [Défaut de qualité](#)

**Notification d'effets/ réactions indésirables et/ou d'incidents**

- [Médicament à usage vétérinaire](#)
- [Dispositif médical et/ou accessoire](#)
- [Sang ou composé sanguin](#)
- [Matériel corporel humain \(tissus, cellules\)](#)

**Notifications concernant la mise sur le marché d'un médicament :**

- [début ou arrêt](#)
- [indisponibilité temporaire](#)
- [remise sur le marché](#)

Plaintes

Occupation

nnel

# La pharmacie d'officine et les Unions professionnelles :

## Atelier AUP

- **L'AFMPS :**

- NATIONAL
- Qualité, sécurité, efficacité des médicaments, bon usage des médicaments et produits de santé (dispositifs médicaux, nutriments .....),
- Indisponibilité et arrêt de commercialisation, accord d'exportation, ....
- Inspection et contrôle (Manuel de qualité)
- Surveillance des prescriptions (falsification, ...)
- Stupéfiants (bon de stup !)
- Implantation des officines : transfert, fusion, fermeture temporaire, ....
- Gestion des officines : Enregistrement des officines, gestion et gérance et/ou titulariat, transferts, fusion, .....
- .....

# Atelier AUP

Liste des médicaments à usage humain et vétérinaire indisponibles 17/11/2017

Nom du médicament	Forme pharmaceutique	Emballage	Conditionnement	CNK	Titulaire de l'autorisation	Date du début de l'indisponibilité	Date supposée de la fin de l'indisponibilité	Raison de l'indisponibilité	H = à usage humain V = à usage vétérinaire
Abstral 100 µg	Comprimé sublingual	Plaquette	30	2760031	Kyowa Kirin Ltd	1/09/2015	31/12/2017		H
Abstral 200 µg	Comprimé sublingual	Plaquette	10	2760049	Kyowa Kirin Ltd	26/09/2016	31/12/2017		H
Abstral 200 µg	Comprimé sublingual	Plaquette	30	2760056	Kyowa Kirin Ltd	1/09/2015	31/12/2017		H
Abstral 300 µg	Comprimé sublingual	Plaquette	10	2760064	Kyowa Kirin Ltd	1/07/2015	31/12/2017		H
Abstral 300 µg	Comprimé sublingual	Plaquette	30	2760072	Kyowa Kirin Ltd	1/09/2015	31/12/2017		H
Abstral 400 µg	Comprimé sublingual	Plaquette	10	2760080	Kyowa Kirin Ltd	1/07/2015	31/12/2017		H
Abstral 400 µg	Comprimé sublingual	Plaquette	30	2760098	Kyowa Kirin Ltd	1/09/2015	31/12/2017		H
Abstral 600 µg	Comprimé sublingual	Plaquette	10	2764710	Kyowa Kirin Ltd	1/07/2015	31/12/2017		H
Abstral 600 µg	Comprimé sublingual	Plaquette	30	2760114	Kyowa Kirin Ltd	1/09/2015	31/12/2017		H
Abstral 800 µg	Comprimé sublingual	Plaquette	10	2764694	Kyowa Kirin Ltd	1/07/2016	31/12/2017		H
Abstral 800 µg	Comprimé sublingual	Plaquette	30	2760130	Kyowa Kirin Ltd	1/07/2016	31/12/2017		H
Accupril 40 mg	Comprimé pelliculé	Plaquette	56	1578129	Pfizer SA	19/10/2017	30/11/2017	Nouveaux lots pas encore disponibles	H
Acetylcystein Sandoz 600 mg	Comprimé effervescent	Sachet	30	3174158	Sandoz NV	31/10/2017	30/11/2017	Nouveaux lots pas encore disponibles	H
Aciclovir Mylan 800 mg	Comprimé	Plaquette	35	1523893	Mylan SPRL	22/02/2017	27/11/2017	Nouveaux lots pas encore disponibles	H
Adriblastina 200 Ready To Use 200 mg	Solution injectable	Flacon	100 ml	1204379	Pfizer SA	7/11/2017	22/12/2017	Nouveaux lots pas encore disponibles	H
Advantix Dog 100/500 100 mg/ml - 500 mg/ml	Solution pour spot-on	Pipette	4 x 1 ml	2087054	Bayer NV	12/05/2017	2/06/2017	Nouveaux lots pas encore disponibles	V
Alcaïne 0,5 %	Collyre en solution	Flacon compte-gouttes	15 ml	1063064	Novartis Pharma NV	1/05/2017	31/12/2017	Nouveaux lots pas encore disponibles	H
Aldactone 25 mg	Comprimé pelliculé	Plaquette	50	0100974	Continental Pharma Inc	7/11/2017	5/12/2017	Nouveaux lots pas encore disponibles	H
Alfuzosine Sandoz 5 mg	Comprimé à libération prolongée	Plaquette	60	2414936	Sandoz NV	8/11/2017	15/12/2017	Nouveaux lots pas encore disponibles	H
Ameluz 78 mg/g	Gel	Tube	2 g	3188455	Biofrontera Bioscience GmbH	1/02/2018	1/06/2018	Arrêt temporaire de la commercialisation	H
Amlodipine Besilaat Sandoz 10 mg	Comprimé	Plaquette	30	2399665	Sandoz NV	20/10/2017	8/12/2017	Nouveaux lots pas encore disponibles	H
Amlodipine Besilate Mylan 5 mg	Comprimé	Plaquette	30	2761138	Mylan SPRL	19/07/2017	27/11/2017	Nouveaux lots pas encore disponibles	H
Amoxival Vet 200 mg	Comprimé	Plaquette	200 (20 x 10)	2601243	Ceva Sante Animale NV	25/01/2017	31/01/2018	Autre raison	V
Amoxival Vet 400 mg	Comprimé	Plaquette	200 (20 x 10)	2601268	Ceva Sante Animale NV	24/01/2017	31/01/2018	Autre raison	V

# Atelier AUP



## Les Unions professionnelles

UPB : <https://upb-avb.be/>

Se connecter Username Password OK Mot de passe perdu ? NL

Recherche Rechercher

UPB/AVB Union des Pharmaciens de Bruxelles Apothekers Vereniging van Brussel

Accueil L'Union Tarification Développement Professionnel Pharmacies De Garde Tarifalia Services Contact

### Concertation entre pharmaciens et médecins

Notre union a pour but de promouvoir le dialogue entre les pharmaciens et les médecins parce que nous sommes d'avis qu'une bonne collaboration est essentielle pour des soins efficaces et de qualité pour votre patient. C'est pour cela que nous avons, en collaboration avec Huis voor Gezondheid et RML-B, développé des outils pour soutenir la concertation entre les généralistes et les pharmaciens. Cliquez sur "En savoir +"

1 2 3 4 5 En savoir +

#### NEWS

16/11/2017  
**Liste des baisses de prix au 01/01/2018**  
La liste officielle des baisses de prix au 1er janvier 2018 est désormais disponible. Cliquez ici ...

14/11/2017  
**Liste des baisses de prix au 01/12/2017 – Nouvelle version**  
Une nouvelle version (excel) de la liste officielle des baisses de prix au 1er décembre 2017 est désormais disponible. ...

03/11/2017  
**Liste des moins chers au 01/12/2017**  
Les listes officielles des spécialités les « moins chères » à partir du 1er décembre 2017 sont désormais disponibles. ...

#### AGENDA

**Le pharmacien de référence – workshop interactif**  
Date : mardi 21 novembre 2017  
Lieu : UPB-AVB  
Organisation : UPB-AVB

**Atelier SSPF DUO : Adhésion thérapeutique : accompagnement du patient et outils pratiques**  
Date: jeudi 23 novembre 2017  
Lieu: UPB-AVB  
Organisation: SSPF

**La polymédication : un enjeu au coeur de la collaboration entre le**

<https://upb-avb.be/news/liste-des-baisses-de-prix-au-01012018/>

# Atelier AUP



## Les Unions professionnelles

UPB : <https://upb-avb.be/>

**APPL**  
ASSOCIATION PHARMACIENS DE LA PROVINCE DE LIÈGE

entrer ici votre recherche

Présentation News Vos avantages Contact Rôles de garde Infos patients ESPACE PHARMACIENS

### Association des Pharmaciens de la Province de Liège

#### Nos pharmaciens membres

Je cherche une pharmacie

Code Postal

#### Rôles de garde

Trouvez la pharmacie de garde près de chez vous

[Cliquez ici](#)

#### Espace pharmacien

**GO!** Toutes les infos et services APPL pour les pharmaciens

#### Les 7 min santé

#### News

- E-Learning pour pharmaciens Grippe 2017 - 2018** 18 10 2017  
[Cliquez ici](#)
- Présentation soirée Pharmacien de référence - Moment...** 17 10 2017  
[Cliquez ici](#)
- Programme de qualité des préparations** 18 09 2017  
[Cliquez ici](#)
- FAQ's Pharmacien de référence** 05 09 2017  
[Cliquez ici](#)

# Atelier AUP



## Les Unions professionnelles

UPB : <https://upb-avb.be/>

The screenshot shows the APPL website interface. At the top, there is a search bar with the text 'entrer ici votre recherche' and a home icon. Below the search bar is a navigation menu with the following items: 'Présentation', 'News', 'Vos avantages', 'Contact', 'Rôles de garde', 'Infos patients', and 'ESPACE PHARMACIENS'. The main header reads 'Association des Pharmaciens de la Province de Liège'. Below this, there is a sub-header 'ESPACE PHARMACIENS' and 'Pharmacien de Référence'. The main content area is titled 'Pharmacien de Référence' and contains several links: 'Cliquez ici', 'Convention : Cliquez ici', 'APB modèle de Conventuion et préparation de schéma de médication cliquez ici', and 'Présentation pharmacien de référence - moment de prise Cliquez ici'. On the right side, there is a box titled 'Info firme' with the APPL logo and the slogan 'Votre Union!'. At the bottom right, there are two more links: 'Programme de qualite des préparations 18 09 2017 Cliquez ici' and 'FAQ's Pharmacien de reference 05 09 2017 Cliquez ici'. A partial image of a person's face is visible at the bottom left of the screenshot.

# Atelier AUP



URPPN Menu

Actualités Annonces Services Contactez-nous Recherche...

Votre métier notre **priorité**

Tarification Secretariat Social Fiduciaire Gardes

Actualités

Les cookies implantés par [www.urppn.be](http://www.urppn.be) permettent de stocker des informations relatives à la navigation sur le site (dates, pages, heures), ainsi qu'aux éventuelles données saisies par les internautes au cours de leur visite (recherches, login, email, mot de passe). Ces cookies sont conservés sur le poste informatique de l'internaute pour une durée variable allant jusqu'à 1 an et peuvent être lus et utilisés par [www.urppn.be](http://www.urppn.be) lors d'une visite ultérieure de l'internaute sur le présent site.

J'ai compris !

## Les Unions professionnelles

UPB : <https://upb-avb.be/>

# Atelier AUP



## Les Unions professionnelles

UPB : <https://upb-avb.be/>

## Union Pharmaceutique du Hainaut Occidental et Central

Une union professionnelle au service du pharmacien et des prestataires de soins.

L'Uphoc est une union de défense professionnelle qui propose divers services d'aide pour le pharmacien indépendant dans sa pratique au quotidien.



L'UPHOC, c'est aussi...

Un service de tarification performant pour les pharmaciens et prestataires de soins.

Un espace de rencontre, de concertation et de formation continue par la mise à disposition de salles de réunion de 10 à 370 places avec la logistique appropriée.

Une multitude de services pour le pharmacien.

### Evénements à venir:

FORMATION ASSISTANTES -  
SSPF - MONS 2

11 Sep 2018 à 09:00 – Frameries

SSPF 2018 - Formation  
générale

11 Sep 2018 à 20:30 – Frameries

FORMATION ASSISTANTES -  
SSPF - MONS 3

14 Sep 2018 à 09:00 – Frameries

SSPF 2018 - Formation  
spécifique

20 Sep 2018 à 20:30 – Tournai

# La pharmacie d'officine et les Unions professionnelles : Atelier AUP

## UNIONS PROFESSIONNELLES

- **Pour tous les pharmaciens indépendants** : Remplaçants – adjoints - titulaires
- Approche régionale et relation de proximité
- **Rôles** :
  - Assister le pharmacien dans son activité professionnelle quotidienne
  - Restituer l'info professionnelle succincte directement utilisable pour le pharmacien (densité énorme d'info sur les sites officiels)
  - Aides concrètes et directes : administratives (chgt de statut, financière ponctuelle, ....)
  - Aides juridiques
  - Aides comptables
  - Formations professionnelles : A.R. formation permanente (SSPF, Up, ..)
  - .....

# La pharmacie d'officine et les Unions professionnelles : Atelier AUP

## UNIONS PROFESSIONNELLES :

## NEWS :

4 à 5 pages d'info condensées



# La pharmacie d'officine et les Unions professionnelles :

## Atelier AUP

### UNIONS PROFESSIONNELLES

- Couplée avec un office de tarification : OT
  - Préparer tous les relevés de facturation liés aux compléments TP (redevance mutuelle) et les transmettre aux organismes assureurs
  - Transmettre les données délivrances (Méd. Remb, Ca, Laxatifs, antidouleurs,...) à INAMI : statistiques Nationales
  - Restituer, avancer aux pharmaciens la redevance mutuelle (les sommes dues par les mutuelles). CPAS, dbles assujettis, ...
  - OFFRE des renseignements immédiats sur des modalités de remboursement (général ou particulier)
  - Notifications particulières : ENTS
  - Conseils et aux bénéfices du pharmacien,
  - .....

# Atelier AUP

## APB : Fédéral Association pharmaceutique belge



BIENVENUE SUR MY APB

**20 NOV.** Panne téléphonique à l'APB  
Tous nos services sont actuellement injoignables par

**16 NOV.** Recip-e: pas de changement au 1er janvier  
L'obligation, pour les médecins, de prescrire par voie électronique est

**16 NOV.** Baisses de prix au 1er janvier 2018  
La liste des diminutions de prix pour le 1er janvier 2018 est

### ACTUALITÉS

### COMMUNIQUÉS DES FIRMES

**20 NOV. 2017** Panne téléphonique à l'APB  
Tous nos services sont actuellement injoignables par téléphone.

**20 NOV. 2017** Mise hors marché de certaines présentations de Feldene®  
Communiqué de Pfizer

**16 NOV. 2017** And the winner is...  
Découvrez l'affiche qui sera imprimée pour la réédition de notre campagne "la pharmacie de garde n'est pas un night shop"

**16 NOV. 2017** Modification de l'emballage de Seroquel 300 mg, 100 comprimés  
Communiqué de AstraZeneca

**16 NOV. 2017** Baisses de prix au 1er janvier 2018  
La liste des diminutions de prix pour le 1er janvier 2018 est disponible sur MyAPB. A noter: le prix du Crestor baisse d'environ 17%

**15 NOV. 2017** Xadago® de nouveau disponible de façon limitée en emballages de 100 comprimés pelliculés  
Communiqué de Zambon

es-les-news/actualites-professionnelles/Pages/Baisses-de-prix-au-1er-janvier-2018,a...

## Liste des Retraits

- Etixx Recovery Shake 02-11-2017
- Catapressan 31-10-2017
- Care Plus HADEx 30-10-2017
- Lyrica 75 mg 05-10-2017
- Pantoprazol Sandoz 40 mg 18-09-2017

TOUTES LES LISTES DE RETRAITS →

Mon pharmacien me connaît, je signe

Choisissez aujourd'hui votre pharmacien de référence !

# Atelier AUP

## APB : Fédéral Association pharmaceutique belge



### ACTUALITÉS

**21**  
FÉVR.  
2018

#### Sécurité: réunion importante au SPF Intérieur

Sous l'impulsion de l'APB, une Task force "Sécurité des pharmacies" a vu le jour au sein du SPF Intérieur, en collaboration avec la Police fédérale. La première réunion a eu lieu ce matin. Et a déjà livré des résultats.

**15**  
FÉVR.  
2018

#### Rémunération équitable: pas d'exemption!

Les pharmaciens diffusant de la musique dans leur officine ne sont pas exemptés du paiement de la rémunération équitable!

**15**  
FÉVR.  
2018

#### CMP Asthme: ne ratez pas cette occasion...

Lancée en janvier, la concertation multidisciplinaire locale "l'approche du patient asthmatique dans le cadre du Bon Usage des Médicaments" se poursuit. Gardez l'œil sur vos mails pour ne pas rater l'invitation à la réunion qui se déroulera près de...

**14**  
FÉVR.  
2018

#### Distribution d'iode: vous êtes tous concernés!

Une campagne d'information sur le risque nucléaire sera lancée le 6 mars. Dans ce cadre, toutes les pharmacies devront disposer d'un petit stock de boîtes de comprimés d'iode afin de pouvoir répondre à la demande de la population.

### COMMUNIQUÉS DES FIRMES

**16**  
FÉVR.  
2018

#### Changement de prix de Pravasine

Communiqué de Bristol-Meyers Squibb Belgium

**13**  
FÉVR.  
2018

#### Modification de l'aspect des comprimés d'Inderal 10mg et 40mg

Communiqué de AstraZeneca

**13**  
FÉVR.  
2018

#### Indisponibilité temporaire Maniprex 250 et 500

Communiqué de Kelapharma

**06**  
FÉVR.  
2018

#### Mercurochrome

Communiqué de Urgo

**02**  
FÉVR.  
2018

#### Rupture de stock CLARELUX Mousse®

Communiqué de Pierre Fabre

**22**  
JANV.  
2018

#### Cedocard 5 mg est a nouveau disponible

Communiqué de Takeda

**18**  
JANV.  
2018

#### Etiquetage incorrect Levorichter 30 6x21 comprimés

Communiqué de Gedeon Richter

# Atelier AUP

## APB : Fédéral Association pharmaceutique belge



**apb** Association Pharmaceutique Belge / Algemene Pharmaceutische Bond

QUI SOMMES-NOUS MY APB

Rechercher sur le site APB.be

Actualités Labo et contrôle Prix, tarifs et remboursements Gestion de la pharmacie Médicaments et soins pharmaceutiques Législation et réglementation Préparation magistrale CF

**LE PERSONNEL**

- Le pharmacien adjoint
- L'assistant
- L'indépendant
- Le pharmacien titulaire
- Le pharmacien remplaçant
- L'étudiant
- Barèmes
- Clause de Confidentialité
- Rémunérations alternatives

**FORMATION CONTINUE**

- Cadre légal
- FAQ
- Agenda des formations
- Fonds 313

**ENVIRONNEMENT**

- Gestion des médicaments périmés ou non utilisés

**FAQ RECIP-E**

**FISCALITÉ**

- Forfaits - Impôts
- Réglementation forfaits TVA

**SÉCURITÉ EN OFFICINE**

**MAISONS DE SOFT**

- Services eHealth: dashboard
- eHealth Consent
- AssurPharma
- Manuels schéma de médication

**ÉCONOMIE DE LA PHARMACIE**

- Tableau de bord économique
- Honoraires
- Aegate Dashboard
- Module de financement
- Impact financier du cadre pluriannuel

**RÉPARTITION**

- Propriété de la pharmacie
- Critères de répartition
- Ouverture, transfert et fusion
- Jurisprudence

**SOS SERVICE MEMBRES**

- Login APB
- Mon profil
- Ma pharmacie
- Transfert - Fusion - Deménagement

**CONTACT INFO**

Rue Archimède, 11  
1000 Bruxelles

Tel: 02/285.42.00  
Fax: 02/285.42.85

→ info@apb.be

Parc du Cinquantena

2018 Sous l'impulsion de l'APB, une Task force "Sécurité des pharmacies" a vu le jour au sein du SPF Intérieur, en collaboration avec la Police fédérale. La première réunion a eu lieu ce...

2018 Communiqué de Bristol-Myers Squibb Belgium

Mon pharmacien

# Atelier AUP

## APB : Fédéral Association pharmaceutique belge



QUI SOMMES-NOUS MY APB Rechercher sur le site APB.be

Actualités Labo et contrôle Prix, tarifs et remboursements Gestion de la pharmacie Médicaments et soins pharmaceutiques Législation et réglementation Préparation magistrale CF

SERVICE DE DOCUMENTATION  
→ Contact

ENTRETIEN D'ACCOMPAGNEMENT  
→ Qu'est-ce qu'un BUM ?  
→ Asthme  
→ Diabète type 2 pré-trajet  
→ Contact

DELPHICARE  
→ Information générale  
→ Notifications  
→ DelphiCare au comptoir

FOLDERS PATIENTS  
→ Traitement de substitution aux opiacés  
→ Toux sèche  
→ Surcharge pondérale  
→ Soleil  
→ Schéma de médication  
→ Rhume  
→ Rhinite allergique  
→ Reflux gastro-oesophagien  
→ Pied d'athlète  
→ Oxygénothérapie à domicile  
→ Ostéoporose  
→ Migraine  
→ Insuffisance cardiaque  
→ Hypertension artérielle  
→ Douleur et fièvre  
→ Divers  
→ Diabète de type II  
→ Contraception d'urgence  
→ Asthme et BPCO  
→ Arrêter de fumer  
→ Anxiété, stress et troubles du

PHARMACIEN DE RÉFÉRENCE  
→ Matériel d'information  
→ Définitions et explications  
→ FAQ  
→ Les outils du pharmacien

MÉDICAMENTS À USAGE HUMAIN  
→ Nouveaux médicaments du mois  
→ Fiches pharmacologiques  
→ Pharmacothérapie et pathologies  
→ Pharmacovigilance  
→ Directives Pratiques

BONNES PRATIQUES EN OFFICINE  
→ VIH Autotests  
→ Traitement de substitution aux opiacés  
→ Toux sèche  
→ Surcharge pondérale  
→ Sondes vésicales pour auto sondage urinaire  
→ Soleil  
→ Rhinite allergique  
→ Plaintes digestives  
→ Pied d'athlète  
→ Oxygénothérapie à domicile  
→ Ostéoporose  
→ Maladies infantiles  
→ Insuffisance cardiaque  
→ Hypertension artérielle  
→ Grippe  
→ e-learning grippe & pneumocoques  
→ Douleur et fièvre  
→ Diabète de type II  
→ Contraception d'urgence  
→ Conduite et médicaments

DOSSIER PHARMACEUTIQUE  
→ Dossier pharmaceutique partagé

MÉDICAMENTS À USAGE VÉTÉRIINAIRE  
→ Pharmacothérapie  
→ Pharmacovigilance  
→ Délivrance

JOURNAL DE PHARMACIE DE BELGIQUE  
→ Publications 2018  
→ Archives

PROJETS PILOTES  
→ BUM Ostéoporose  
→ BUM Polymédication

CONTACT INFO  
Rue Archimède, 11  
1000 Bruxelles  
Tel: 02/285.42.00  
Fax: 02/285.42.85  
→ info@apb.be

# Atelier AUP

## APB : Fédéral Association pharmaceutique belge



Association Pharmaceutique Belge  
Algemene Pharmaceutische Bond

Rechercher sur le site APB.be

QUI SOMMES-NOUS MY APB

Actualités Labo et contrôle Prix, tarifs et remboursements Gestion de la pharmacie Médicaments et soins pharmaceutiques Législation et réglementation Préparation magistrale CF

**LISTES OFFICIEUSES DES SPECIALITES**

- Toolbox Listes officieuses
- Listes des diminutions de prix
- Listes statut moins chers
- Patent Cliff

**RÈGLEMENTATION**

- Assurabilité
- La prescription
- Documents et autorisations
- Maladies orphelines
- Tarification à l'unité
- Prix des produits dispensés en pharmacie

**REMBOURSEMENTS**

- Calcul des prix et tickets modérateur
- Dossiers spécifiques
- Oxygénothérapie
- Dispositifs médicaux
- Nutrition médicale
- Pansements actifs
- Analgésiques
- Contraceptifs pour jeunes
- Médicaments non remboursables
- Autosondage

**TARIFS**

- Tarif des produits pharmaceutiques
- Tarif de la bandagisterie
- Tarif des préparations magistrales
- Tarif pour les hôpitaux
- Découvrez l'apbtarif en vidéo!

**NOUS CONTACTER**

**CONTACT INFO**

Rue Archimède, 11  
1000 Bruxelles

Tel: 02/285.42.00  
Fax: 02/285.42.85

→ [info@apb.be](mailto:info@apb.be)

## Atelier AUP

### **CBIP : Centre belge d'information pharmacothérapeutique**



**Asbl, Objectif** : "assurer la formation continue ainsi que la mise à jour des connaissances dans le domaine de la pharmacothérapie des médecins, des pharmaciens et dentistes.

#### **Différentes publications pertinentes :**

- Folia pharmacothérapeutica (1974)
- Répertoire commenté des médicaments (1977)
- Version WEB 2000 – 2014
- Fiches de transparence
- .....

# Atelier AUP

**CBIP : Centre  
belge  
d'information  
pharmaco-  
thérapeutique**



The screenshot shows the CBIP BCFI website interface. At the top, there are navigation links: 'Répertoire', 'Publications', and 'CHERCHER'. The main content area is titled 'Répertoire Commentés des Médicaments' with a sub-header 'août'. A left sidebar contains a list of 18 medical systems, each with a plus icon. A right sidebar contains a list of 10 medical systems, each with a minus icon. A search bar is located at the bottom left of the main content area, with options for 'recherche par principe actif' and 'recherche par Nom de spécialité'. Blue arrows point to the 'Répertoire Commentés des Médicaments' header, the search bar, and the right sidebar.

CBIP BCFI

Répertoire Publications

CHERCHER

Espace de téléchargement Le CBIP NL

Répertoire Commentés des Médicaments

août

- Introduction
- 1. Système cardio-vasculaire
- 2. Sang et coagulation
- 3. Système gastro-intestinal
- 4. Système respiratoire
- 5. Système hormonal
- 6. Gynéco-obstétrique
- 7. Système urogénital
- 8. Douleur et fièvre
- 9. Pathologies ostéo-articulaires
- 10. Système nerveux
- 11. Infections
- 12. Immunité
- 13. Médicaments antitumoraux
- 14. Minéraux et vitamines
- 15. Dermatologie
- 16. Ophtalmologie
- 17. Oto-Rhino-Laryngologie
- 18. Anesthésie

recherche par principe actif

recherche par Nom de spécialité

- Introduction
- 1. Système cardio-vasculaire
- 2. Sang et coagulation
- 3. Système gastro-intestinal
- 4. Système respiratoire
- 5. Système hormonal
- 6. Gynéco-obstétrique
- 7. Système urogénital
- 8. Douleur et fièvre
- 9. Pathologies ostéo-articulaires
- 10. Système nerveux

# Atelier AUP

The screenshot shows the CBIP BCFI website interface. At the top, there is a navigation bar with 'Répertoire', 'Publications', and a search bar labeled 'CHERCHER'. On the right, there are links for 'Espace de téléchargement', 'Le CBIP', and 'NL'. The main content area is divided into a left sidebar and a right main panel. The sidebar contains a tree view of categories, with '6.2. Effets indésirables' expanded. The main panel displays a list of sub-topics under '6.2. Effets indésirables', each with a corresponding icon (e.g., magnifying glass, double arrows) on the right. A blue arrow points from the text 'Rappel des grands Syndromes avec les différentes molécules impliquées' to the '6.2. Effets indésirables' category in the sidebar. Another blue arrow points from the top of the sidebar to the top of the main panel. Several blue arrows point from specific sub-topics in the sidebar to their corresponding entries in the main panel.

CBIP BCFI

Répertoire Publications CHERCHER

Espace de téléchargement Le CBIP NL

6.2. Effets indésirables

6.2.1. Pharmacovigilance

6.2.2. Allongement de l'intervalle QT et torsades de pointes

6.2.3. Effets indésirables anticholinergiques

6.2.4. Syndrome sérotoninergique

6.2.5. Syndrome malin des antipsychotiques

6.2.6. Syndrome DRESS (*Drug Reaction with Eosinophilia and Systemic Symptoms*)

6.2.7. Hyperkaliémie

6.2.8. Convulsions provoquées par des médicaments

6.2.9. Crises de porphyrie provoquées par des médicaments

6.3. Interactions des médicaments

6.4. Médicaments pendant la grossesse et l'allaitement

6.5. Passage d'une spécialité à une autre, médicaments génériques

sulfamidés hypoglycémiant, avec lesquels même une légère augmentation des concentrations plasmatiques, par exemple en raison d'une interaction, peut provoquer des effets indésirables potentiellement fatals.

6.2.1. Pharmacovigilance

6.2.2. Allongement de l'intervalle QT et torsades de pointes

6.2.3. Effets indésirables anticholinergiques

6.2.4. Syndrome sérotoninergique

6.2.5. Syndrome malin des antipsychotiques

6.2.6. Syndrome DRESS (*Drug Reaction with Eosinophilia and Systemic Symptoms*)

6.2.7. Hyperkaliémie

6.2.8. Convulsions provoquées par des médicaments

6.2.9. Crises de porphyrie provoquées par des médicaments

6.3. Interactions des médicaments

Rappel des grands Syndromes avec les différentes molécules impliquées

# Atelier AI ID



Rappel des grands Syndromes avec les différentes molécules impliquées

CBIP BCFI

Répertoire Publications **Q CHERCHER**

Espace de téléchargement Le CBIP NL

6.2. Effets indésirables

- 6.2.1. Pharmacovigilance
- 6.2.2. Allongement de l'intervalle QT et torsades de pointes**
- 6.2.3. Effets indésirables anticholinergiques
- 6.2.4. Syndrome sérotoninergique
- 6.2.5. Syndrome malin des antipsychotiques
- 6.2.6. Syndrome DRESS (*Drug Reaction with Eosinophilia and Systemic Symptoms*)
- 6.2.7. Hyperkaliémie
- 6.2.8. Convulsions provoquées par des médicaments
- 6.2.9. Crises de porphyrie provoquées par des médicaments

6.3. Interactions des médicaments

6.4. Médicaments pendant la grossesse et l'allaitement

6.5. Passage d'une spécialité à une autre, médicaments gé-

recherche par principe actif

recherche par Nom de spécialité

Tableau Ib. Médicaments à risque d'allongement de l'intervalle QT et de torsades de pointes (liste non exhaustive)

1.8. **Antiarythmiques** ↗ plusieurs antiarythmiques, surtout la cibenzoline, le disopyramide, le flécaïnide, la quinidine, le sotalol, l'amiodarone provoque rarement des torsades de pointes.

3.4.1. **Gastroprocinétiques** ↗ dompéridone (surtout à doses > 30 mg par jour)

3.4.2. **Antagonistes 5HT3** ↗ ondansétron (surtout à doses élevées par voie i.v.); risque potentiel aussi pour les autres antagonistes

5.5.2. **Analogues de la vasopressine** ↗ terlipressine

8.3. **Opioides** ↗ méthadone

9.2.1. **Hydroxychloroquine** ↗ hydroxychloroquine (surtout à doses élevées et en usage prolongé)

10.2. **Antipsychotiques** ↗ plusieurs antipsychotiques, surtout le dropéridol, le pimozide, le sertindol, le sulpiride, l'halopéridol

10.3. **Antidépresseurs** ↗ citalopram, escitalopram

10.4. **Médicaments de l'ADHD et de la narcolepsie** ↗ guanfacine, pitolisant

10.11.1. **Inhibiteurs des cholinestérases** ↗ donépézil

11.1.2. **Macrolides** ↗ érythromycine (surtout par voie i.v.), azithromycine, clarithromycine, roxithromycine, télichromycine

11.1.5. **Quinolones** ↗ ciprofloxacine, lévofloxacine, moxifloxacine; risque potentiel pour la norfloxacine et l'ofloxacine

11.1.8.5. **Bédaquiline** ↗ bédaquiline

11.2.3. **Dérivés azoliques** ↗ fluconazole; risque potentiel pour l'itraconazole, le posaconazole, le voriconazole

11.3.2. **Antipaludéens** ↗ artéméter + luméfantrine, arténimol + pipéraquline, quinine

11.3.3.2. **Atovaquone et pentamidine** ↗ pentamidine

11.4.3.2. **Inhibiteurs de la protéase virale** ↗ risque potentiel pour l'atazanavir, le ritonavir + lopinavir et le ritonavir + saquinavir

12.4.1. **Antihistaminiques H1** ↗ hydroxyzine

13.1. **Agents alkylants** ↗ oxaliplatine

# Atelier AUP

CBIP BCFI | Répertoire | Publications | **Q CHERCHER** | Espace de téléchargement | Le CBIP | NL

6.2. Effets indésirables

- 6.2.1. Pharmacovigilance
- 6.2.2. Allongement de l'intervalle QT et torsades de pointes
- 6.2.3. Effets indésirables anticholinergiques
- 6.2.4. Syndrome sérotoninergique
- 6.2.5. Syndrome malin des antipsychotiques
- 6.2.6. Syndrome DRESS (*Drug Reaction with Eosinophilia and Systemic Symptoms*)
- 6.2.7. Hyperkaliémie
- 6.2.8. Convulsions provoquées par des médicaments
- 6.2.9. Crises de porphyrie provoquées par des médicaments

**6.3. Interactions des médicaments**

- 6.4. Médicaments pendant la grossesse et l'allaitement
- 6.5. Passage d'une spécialité à une autre, médicaments gé-

recherche par principe actif  
recherche par Nom de spécialité

glycoprotéine P (P-gp, voir [Tableau 10.](#) et [Tableau 11.](#)) et les interactions avec les antagonistes de la vitamine K (voir [Tableau 2a. en 2.1.2.1.1.](#)).

**Tableau Ic. Les isoenzymes CYP avec leurs substrats, inhibiteurs et inducteurs**

Les substrats, les inhibiteurs et les inducteurs avec lesquels on s'attend à des interactions cliniques particulièrement importantes sont indiqués en gras. Pour plus d'informations, voir [Intro.6.3. Interactions des médicaments](#)

Substrats	Inhibiteurs (↑ concentration plasmatique du substrat)
<b>CYP1A2</b> • Agomélatine, <b>clozapine</b> , caféine, duloxétine, imipramine, mélatonine, olanzapine, pirfénidone, pomalidomide, rasagiline, riluzole, ropinirole, ropivacaïne, <b>théophylline</b> , tizanidine, zolmitriptan	• Ciprofloxacine, caféine, déférasirox, estrogènes et estroprogestatifs, éthinyloestradiol, <b>fluvoxamine</b> , méthoxsalène, norfloxacine, propafénone, siméprévir, stiripentol, ticlopidine
<b>CYP2B6</b> • Bupropione, <b>cyclophosphamide</b> , éfavirenz, <b>ifosfamide</b> , <b>méthadone</b> , névirapine, propofol, <b>thiotépa</b>	• Clopidogrel, ticlopidine, thiotépa
<b>CYP2C8</b> • <b>Dabrafénib</b> , dasabuvir, enzalutamide, lopéramide, <b>paclitaxel</b> , pioglitazone, <b>répaglinide</b> , sélexipag	• Co-trimoxazole, déférasirox, triméthoprime

Tableau avec les différentes interactions pharmacocinétiques



# Atelier AUP



Répertoire

Publications

CHERCHER

Espace de téléchargement

Le CBIP

- 6.2. Effets indésirables
  - 6.2.1. Pharmacovigilance
  - 6.2.2. Allongement de l'intervalle QT et torsades de pointes
  - 6.2.3. Effets indésirables anticholinergiques
  - 6.2.4. Syndrome sérotoninergique
  - 6.2.5. Syndrome malin des antipsychotiques
  - 6.2.6. Syndrome DRESS (*Drug Reaction with Eosinophilia and Systemic Symptoms*)
  - 6.2.7. Hyperkaliémie
  - 6.2.8. Convulsions provoquées par des médicaments
  - 6.2.9. Crises de porphyrie provoquées par des médicaments
- 6.3. Interactions des médicaments
- 6.4. Médicaments pendant la grossesse et l'allaitement
- 6.5. Passage d'une spécialité à une autre, médicaments généraux

recherche par principe actif

recherche par Nom de spécialité

contrebalance le risque).

Le moment auquel on administre un médicament pendant la grossesse est souvent important.

- En cas d'administration pendant le **premier trimestre de la grossesse** (du huitième jour jusqu'à la fin de la huitième semaine suivant la conception), il existe pour un certain nombre de médicaments un risque démontré de malformations (tératogénicité); c'est le cas p. ex. des antiépileptiques [voir Folia de mars 2015], des antitumoraux, des antagonistes de la vitamine K, des hormones sexuelles, des immunosuppresseurs, du misoprostol, du mycophénolate mofétil et de l'acide mycophénolique, des rétinoïdes, du lénalidomide et du thalidomide, de la vitamine A à doses élevées, du finastéride et du dutastéride, de la ribavirine, et des IECA et des sartans.
- En cas d'administration pendant le **deuxième et le troisième trimestre de la grossesse**, certains médicaments peuvent être responsables d'un retard de croissance, de troubles fonctionnels et/ou d'une toxicité organique. C'est le cas par exemple des IECA, des sartans, des antagonistes de la vitamine K, des  $\beta$ -bloquants, des AINS, des salicylés, des tétracyclines et des antithyroïdiens.
- Lors de l'utilisation **pendant les dernières semaines de la grossesse** d'hypnotiques, d'anxiolytiques, d'opioïdes, d'antidépresseurs et d'antipsychotiques, des problèmes survenant peu après la naissance ont été décrits.
- En cas d'administration **peu de temps avant l'accouchement**, certains médicaments peuvent influencer les contractions (p. ex. les  $\beta_2$ -mimétiques) et les saignements (p. ex. l'acide acétylsalicylique, les AINS).
- En cas d'administration **pendant l'accouchement**, certains médicaments peuvent poser des problèmes aigus chez le nouveau-né. C'est le cas par exemple des opioïdes et des anesthésiques par voie locale et systémique.

On s'intéresse également de plus en plus à la possibilité d'une tératologie comportementale ou *behavioural teratology*, c.-à-d. des effets à long terme sur le cerveau et le comportement, en cas de traitement médicamenteux en période de grossesse. Jusqu'à présent, ceci a surtout été décrit avec certains antiépileptiques (surtout l'acide valproïque, le phénobarbital et la phénytoïne), le risque paraissant le plus important avec l'acide valproïque [voir Folia de mars 2015].

**Allaitement** [voir Folia de décembre 2006]

Certains médicaments possédant une toxicité organique intrinsèque et étant excrétés dans le lait maternel à des concentrations suffisamment élevées, sont en principe contre-indiqués pendant la période d'allaitement: p. ex. les antitumoraux, le lithium. La prudence est également de rigueur avec les médicaments ayant un effet sédatif: p. ex. les opioïdes, les benzodiazépines. La plupart des médicaments peuvent cependant être utilisés pendant la période d'allaitement à condition de surveiller l'enfant; il est important de poursuivre l'allaitement dans la mesure du possible. Etant donné que la

Produits déconseillés  
au différents stade  
de la grossesse et  
de l'allaitement



Q ABC

# Atelier AUP



Passage d'une spécialité à une autre



- gique
  - 6.2.5. Syndrome malin des antipsychotiques
  - 6.2.6. Syndrome DRESS (*Drug Reaction with Eosinophilia and Systemic Symptoms*)
  - 6.2.7. Hyperkaliémie
  - 6.2.8. Convulsions provoquées par des médicaments
  - 6.2.9. Crises de porphyrie provoquées par des médicaments
  - 6.3. Interactions des médicaments
  - 6.4. Médicaments pendant la grossesse et l'allaitement
  - 6.5. Passage d'une spécialité à une autre, médicaments génériques, biosimilaires et prescription en DCI
  - 7. Intoxications médicamenteuses et urgences médicales
  - 1. Système cardio-vasculaire
  - 2. Sang et coagulation
  - 3. Système gastro-intestinal
  - 4. Système respiratoire
- recherche par principe actif
- recherche par Nom de spécialité

bioéquivalence; la bioéquivalence signifie en principe l'équivalence clinique [voir Folia de février 2010]. Les médicaments génériques doivent démontrer une bioéquivalence avec le médicament original [voir Folia d'avril 2012].

- Un médicament biosimilaire est un médicament biologique pour lequel il a été prouvé qu'il est, d'un point de vue clinique, similaire à un médicament biologique de référence. Les médicaments biologiques ayant généralement une structure plus complexe que les molécules de synthèse chimique, le principe actif peut présenter une certaine variabilité. L'approche classique qui consiste à démontrer la bioéquivalence d'un générique par rapport au médicament de référence n'est pas suffisante pour démontrer la similarité des biosimilaires. Démontrer l'équivalence entre le biosimilaire et son produit de référence est plus complexe et exige de s'appuyer sur des données cliniques supplémentaires. Lorsque l'équivalence a été démontrée, cela signifie que les profils d'efficacité et d'innocuité des deux médicaments sont jugés identiques. Les médicaments biosimilaires sont soumis aux mêmes exigences en matière de pharmacovigilance que les médicaments biologiques en général, avec une attention particulière à l'immunogénicité [voir Folia d'avril 2014].

- Les changements des modalités de remboursement entraînent, plus souvent qu'auparavant, le remplacement d'une spécialité par une autre. Les spécialités originales, les génériques et les copies à base du même principe actif et qui ont le même dosage et la même forme galénique sont généralement interchangeables sans problèmes. Le fait de passer d'une spécialité à une autre peut toutefois entraîner une certaine confusion chez les patients sous médication chronique, en raison par exemple du changement de dénomination, de couleur ou de goût. Lors du remplacement d'une spécialité par une autre, le médecin et le pharmacien ont un rôle important dans l'information et le suivi du patient pour que celui-ci prenne correctement son traitement. Cela permet au patient de s'adapter à la nouvelle situation, et d'éviter qu'il ne prenne par exemple le même médicament deux fois sous des dénominations différentes.

- Dans certaines situations, il est préférable de ne pas passer d'une spécialité à une autre, ou de le faire très prudemment, par exemple lorsqu'il s'agit d'un médicament dont la marge thérapeutique-toxique est étroite (voir Intro.6.2. Effets indésirables ↗). Certains excipients (p. ex. certains colorants ou agents conservateurs, l'aspartame, le gluten) peuvent poser des problèmes; on les appelle les "excipients à effet notoire". Les excipients sont toujours mentionnés dans le RCP, et il peut être utile par exemple de contrôler la présence de colorants ou de conservateurs lors de la prescription à des patients avec des antécédents d'allergie, la présence d'aspartame chez les patients atteints de phénylcétonurie, ou la présence de gluten chez les patients atteints d'une maladie coéliquaie [voir Folia de février 2006, février 2010 et avril 2012].

- Pour la **prescription sous Dénomination Commune Internationale (DCI)**, outre les données administratives habituelles, les données suivantes doivent figurer sur la prescription sous DCI pour qu'elle soit valable: la Dénomination Commune

# Atelier AUP

**CBIP : Centre  
belge  
d'information  
pharmaco-  
thérapeutique**



The screenshot shows the website interface for the 'Répertoire Commenté des Médicaments'. The top navigation bar includes the CBIP BCFI logo, 'Répertoire', 'Publications', and a search bar labeled 'CHERCHER'. On the right side of the top bar, there are links for 'Espace de téléchargement', 'Le CBIP', and 'NL'. The main content area is a table of contents with 10 numbered items, each on a light green background. A blue arrow points from the top of the page to the search bar, and another blue arrow points from the 'Introduction' item to the right side of the page. At the bottom of the left sidebar, there are two search options: 'recherche par principe actif' and 'recherche par Nom de spécialité', with a blue arrow pointing to the second option.

**Répertoire Commenté des Médicaments**  
août

- Introduction
- 1. Système cardio-vasculaire
- 2. Sang et coagulation
- 3. Système gastro-intestinal
- 4. Système respiratoire
- 5. Système hormonal
- 6. Gynéco-obstétrique
- 7. Système urogénital
- 8. Douleur et fièvre
- 9. Pathologies ostéo-articulaires
- 10. Système nerveux

recherche par principe actif  
recherche par Nom de spécialité

# Atelier AUP

Q CHERCHER Espace de téléchargement Le CBIP NL

Q ABC

Produit « bon marché » ou pas

Montants des tickets modérateurs actifs et BIM

(R) Bisoprolol Apotex (Apotex) (D)				
(R) Bisoprolol EG (Eurogenerics) (D)				
(R) Bisoprolol EG (Impexeco) (D)				
(R) Bisoprolol Mylan (Mylan) (D)				
(R) Bisoprolol Sandoz (Sandoz) (D)				
(R) Bisoprolol Teva (Teva) (D)				
(R) Emconcor (Merck) (D)				
<b>bisoprolol, fumarate</b>				
compr. pellic. (séc.) Minor				
€ 28 x 2,5 mg	R/	b	o	6,66 €
compr. pellic. (séc.) Mitis				
€ 28 x 5 mg	R/	b	e	7,57 €
€ 56 x 5 mg	R/	b	o	9,66 €
compr. pellic. (séc.)				
€ 28 x 10 mg	R/	b	e	9,72 €
€ 56 x 10 mg	R/	b	e	12,05 €
(R) Isoten (Meda Pharma) (D)				
Carvédilol				
Céliprolol				
Esmolol				

Béta bloquant, interdit en compétition  
Pour certains sports de concentration  
Et interdit en toute circonstance  
Pour le tir et le tir à l'arc.

Affichage par nom de groupe  
et comparatif des prix

Notice AFMPS

# Atelier AUP

2

Rechercher...

pharmaceutiq... BIENVENUE SUR MY APB

ditions ▾ **Q** **CHERCHER** Espace de téléchargement **i** Le CBIP ▾ NL

hypertension, angor et arythmie  
5 à 10 mg p.j. en 1 à 2 prises  
insuffisance cardiaque  
1,25 mg p.j. en 1 prise pendant 1 semaine, ensuite augmenter lentement jusqu'à 10 mg p.j. en 1 prise

**Q** **ABC**

**®** **PAR MARQUE** **⚖️** **PAR GROUPE** **📍** Positionnement **↗️** tout afficher

<b>®</b> Bisoprolol Apotex (Apotex) <b>Ⓜ</b>				
<b>®</b> Bisoprolol EG (Eurogenerics) <b>Ⓜ</b>				
<b>®</b> Bisoprolol EG (Impexco) <b>Ⓜ</b>				
<b>®</b> Bisoprolol Mylan (Mylan) <b>Ⓜ</b>				
<b>®</b> Bisoprolol Sandoz (Sandoz) <b>Ⓜ</b>				
<b>®</b> Bisoprolol Teva (Teva) <b>Ⓜ</b>				
<b>®</b> Emconcor (Merck) <b>Ⓜ</b>				
<b>bisoprolol, fumarate</b>				
compr. pellic. (séc.) Minor				
<b>⚖️</b> <b>💧</b> <b>💧</b> 28 x 2,5 mg				
compr. pellic. (séc.) Mitis				
<b>⚖️</b> <b>💧</b> <b>💧</b> 28 x 5 mg	R/	b	⊖	7,57 €
<b>⚖️</b> <b>💧</b> <b>💧</b> 56 x 5 mg	R/	b	⊕	9,66 €
compr. pellic. (séc.)				
<b>⚖️</b> <b>💧</b> <b>💧</b> 28 x 10 mg	R/	b	⊖	9,72 €
<b>⚖️</b> <b>💧</b> <b>💧</b> 56 x 10 mg	R/	b	⊖	12,05 €
<b>®</b> Isoten (Meda Pharma) <b>Ⓜ</b>				

bon marché oui  
supplément au ticket modérateur non

# Atelier AUP

En cliquant sur l'Euro,  
comparatif des tickets  
Modérateurs avec  
les suppressions récentes

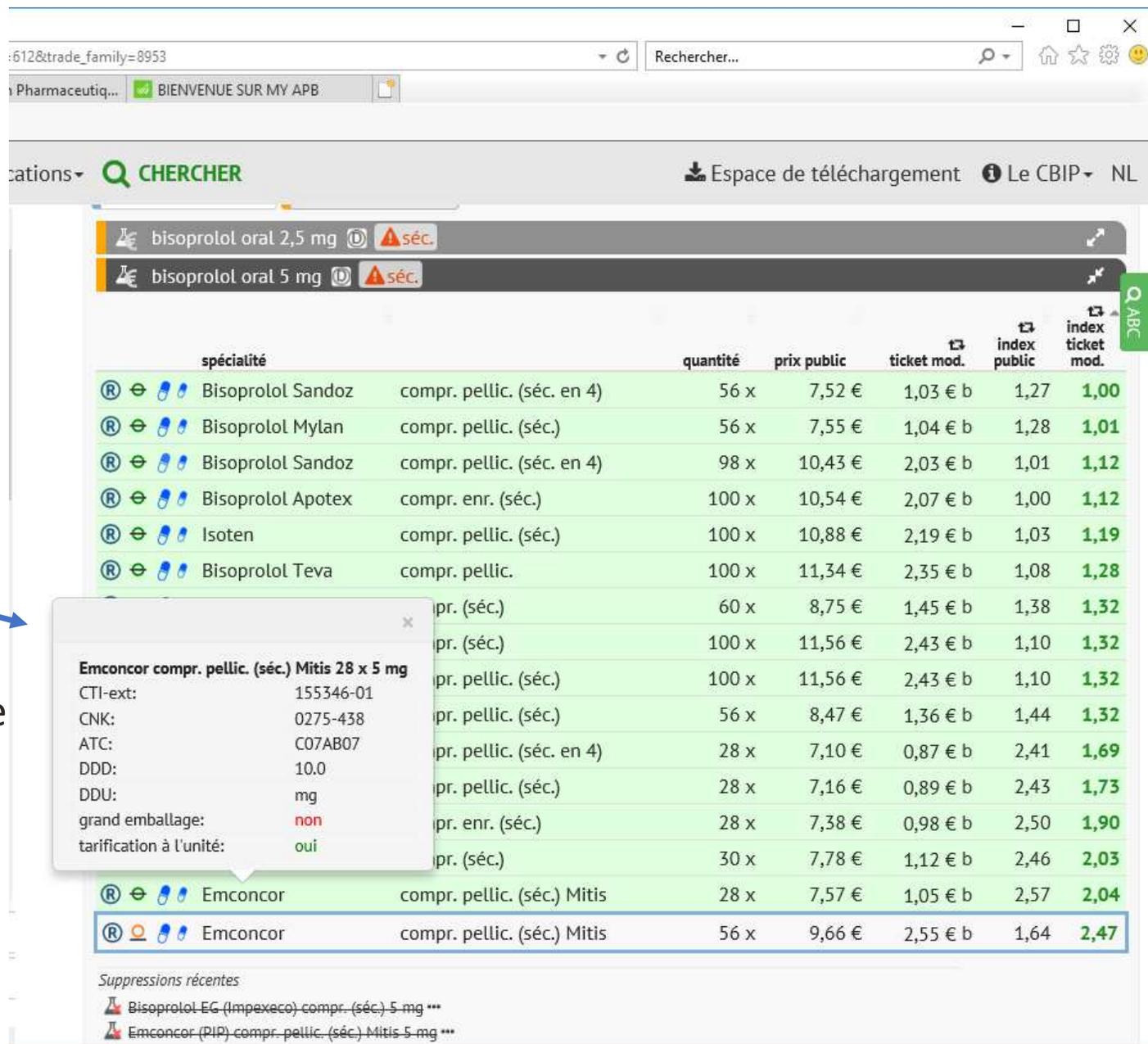
bisoprolol oral 2,5 mg		bisoprolol oral 5 mg				
spécialité	quantité	prix public	ticket mod.	index public	index ticket mod.	
Bisoprolol Sandoz	compr. pellic. (séc. en 4)	56 x	7,52 €	1,03 € b	1,27	<b>1,00</b>
Bisoprolol Mylan	compr. pellic. (séc.)	56 x	7,55 €	1,04 € b	1,28	<b>1,01</b>
Bisoprolol Sandoz	compr. pellic. (séc. en 4)	98 x	10,43 €	2,03 € b	1,01	<b>1,12</b>
Bisoprolol Apotex	compr. enr. (séc.)	100 x	10,54 €	2,07 € b	1,00	<b>1,12</b>
Isoten	compr. pellic. (séc.)	100 x	10,88 €	2,19 € b	1,03	<b>1,19</b>
Bisoprolol Teva	compr. pellic.	100 x	11,34 €	2,35 € b	1,08	<b>1,28</b>
Bisoprolol EG	compr. (séc.)	60 x	8,75 €	1,45 € b	1,38	<b>1,32</b>
Bisoprolol EG	compr. (séc.)	100 x	11,56 €	2,43 € b	1,10	<b>1,32</b>
Bisoprolol Mylan	compr. pellic. (séc.)	100 x	11,56 €	2,43 € b	1,10	<b>1,32</b>
Isoten	compr. pellic. (séc.)	56 x	8,47 €	1,36 € b	1,44	<b>1,32</b>
Bisoprolol Sandoz	compr. pellic. (séc. en 4)	28 x	7,10 €	0,87 € b	2,41	<b>1,69</b>
Bisoprolol Mylan	compr. pellic. (séc.)	28 x	7,16 €	0,89 € b	2,43	<b>1,73</b>
Bisoprolol Apotex	compr. enr. (séc.)	28 x	7,38 €	0,98 € b	2,50	<b>1,90</b>
Bisoprolol EG	compr. (séc.)	30 x	7,78 €	1,12 € b	2,46	<b>2,03</b>
Emconcor	compr. pellic. (séc.) Mitis	28 x	7,57 €	1,05 € b	2,57	<b>2,04</b>
Emconcor	compr. pellic. (séc.) Mitis	56 x	9,66 €	2,55 € b	1,64	<b>2,47</b>

*Suppressions récentes*

- Bisoprolol EG (Impexeco) compr. (séc.) 5 mg \*\*\*
- Emconcor (RIP) compr. pellic. (séc.) Mitis 5 mg \*\*\*

# Atelier AUP

En cliquant sur la molécule  
CNK  
Classe ATC  
DDD :  pharmacien de référence  
TAU



Rechercher...

Pharmaceutiq... BIENVENUE SUR MY APB

chercher CHERCHER Espace de téléchargement Le CBIP NL

bisoprolol oral 2,5 mg  séc.

bisoprolol oral 5 mg  séc.

spécialité	quantité	prix public	ticket mod.	index public	index ticket mod.		
   Bisoprolol Sandoz	compr. pellic. (séc. en 4)	56 x	7,52 €	1,03 € b	1,27	1,00	
   Bisoprolol Mylan	compr. pellic. (séc.)	56 x	7,55 €	1,04 € b	1,28	1,01	
   Bisoprolol Sandoz	compr. pellic. (séc. en 4)	98 x	10,43 €	2,03 € b	1,01	1,12	
   Bisoprolol Apotex	compr. enr. (séc.)	100 x	10,54 €	2,07 € b	1,00	1,12	
   Isoten	compr. pellic. (séc.)	100 x	10,88 €	2,19 € b	1,03	1,19	
   Bisoprolol Teva	compr. pellic.	100 x	11,34 €	2,35 € b	1,08	1,28	
  	pr. (séc.)	60 x	8,75 €	1,45 € b	1,38	1,32	
  	pr. (séc.)	100 x	11,56 €	2,43 € b	1,10	1,32	
  	pr. pellic. (séc.)	100 x	11,56 €	2,43 € b	1,10	1,32	
  	pr. pellic. (séc.)	56 x	8,47 €	1,36 € b	1,44	1,32	
  	pr. pellic. (séc. en 4)	28 x	7,10 €	0,87 € b	2,41	1,69	
  	pr. pellic. (séc.)	28 x	7,16 €	0,89 € b	2,43	1,73	
  	pr. enr. (séc.)	28 x	7,38 €	0,98 € b	2,50	1,90	
  	pr. (séc.)	30 x	7,78 €	1,12 € b	2,46	2,03	
  	Emconcor	compr. pellic. (séc.) Mitis	28 x	7,57 €	1,05 € b	2,57	2,04
  	Emconcor	compr. pellic. (séc.) Mitis	56 x	9,66 €	2,55 € b	1,64	2,47

Suppressions récentes

-  Bisoprolol EG (Impexeco) compr. (séc.) 5 mg \*\*\*
-  Emconcor (PIP) compr. pellic. (séc.) Mitis 5 mg \*\*\*

# Atelier AUP

En cliquant sur la molécule

Classe ATC

 DDD : 2000 = 1 DDD = 2gr

## Pharmacien de référence

- 5 ATC ≠

- 160 DDD

### Glucophage 500 mg

4 cp de 500 mg / jour = 2gr = 1 DDD

1DDD = 4cp

160 DDD = 160 x 4 / 60 = 11 btes

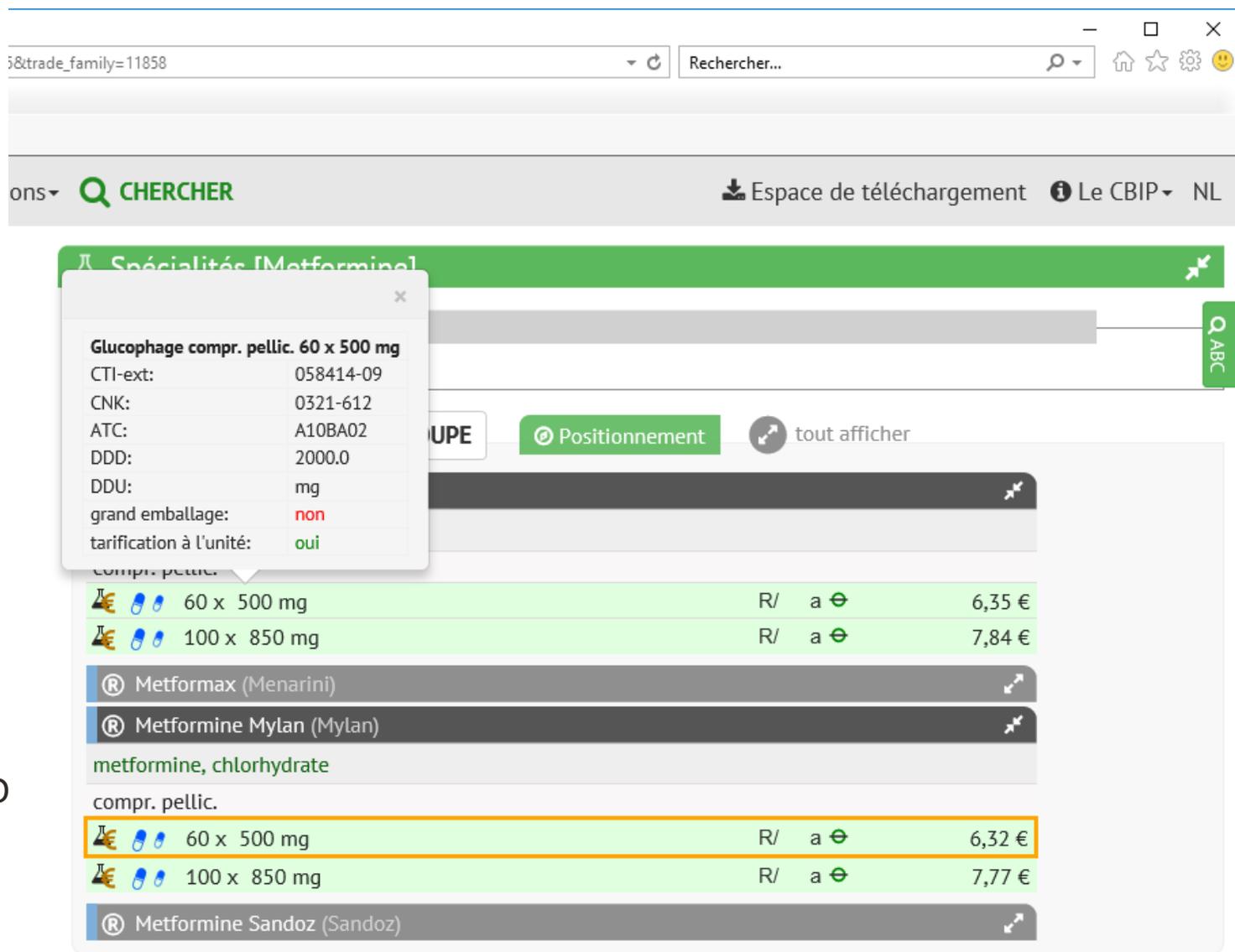
### Glucophage 850 mg

2,4 cp de 850 mg / jour = 2gr = 1 DDD

1DDD = 2,4 cp

160 DDD = 160 x 2,4 / 100 = 4 btes

Sur l'année écoulée



The screenshot shows a web application interface for searching pharmaceuticals. At the top, there is a search bar with the text "Rechercher..." and a dropdown menu showing "trade\_family=11858". Below the search bar, there is a navigation bar with a "CHERCHER" button and a "Positionnement" button. The main content area displays search results for "Spécialités [Metformine]". A pop-up window is open over the results, showing details for "Glucophage compr. pellic. 60 x 500 mg".

CTI-ext:	058414-09
CNK:	0321-612
ATC:	A10BA02
DDD:	2000.0
DDU:	mg
grand emballage:	non
tarification à l'unité:	oui

The main search results table shows the following items:

Image	Product Name	Strength	Price
	Glucophage	60 x 500 mg	6,35 €
	Glucophage	100 x 850 mg	7,84 €
	Metformax (Menarini)		
	Metformine Mylan (Mylan)		
	metformine, chlorhydrate		
	compr. pellic.		
	Glucophage	60 x 500 mg	6,32 €
	Glucophage	100 x 850 mg	7,77 €
	Metformine Sandoz (Sandoz)		

# Atelier AUP

En cliquant sur la molécule

Classe ATC

⚠ DDD : 2000 = 1 DDD = 2gr

## Pharmacien de référence

- 5 ATC ≠

- 160 DDD

### L'Thyroxine 150

1 cp de 150ugr / jour = 150ugr = 1 DDD

1DDD = 1 cp

160 DDD = 160 x 1 / 112 = 2 btes (1,4)

### L'Thyroxine 50

3 cp de 50 ugr = 150 ugr = 1 DDD

1DDD = 3 cp

160 DDD = 160 x 3 / 112 = 5 btes (4,3)

Sur l'année écoulée

&trade\_family=14316

Rechercher...

ons > **Q** CHERCHER

Espace de téléchargement Le CBIP NL

### Lévothyroxine

Posologie

voir rubrique "Posologie"

PE

Positionnement tout afficher

**L-Thyroxine compr. disp. (séc.) 112 x 75 µg**

CTI-ext:	254387-01
CNK:	3181-757
ATC:	H03AA01
DDD:	0.15
DDU:	mg
grand emballage:	oui
tarification à l'unité:	oui

112 x 75 µg	R/ b	6,79 €
112 x 100 µg	R/ b	7,45 €
112 x 125 µg	R/ b	8,53 €
112 x 150 µg	R/ b	9,25 €
112 x 175 µg	R/ b	10,06 €
112 x 200 µg	R/ b	10,89 €
112 x 200 µg	R/ b	11,89 €
112 x 200 µg	R/ b	12,25 €

# Atelier AUP

Manquant : en « grisé »



 développer tous les sous-titres

## Bumétanide

### Posologie

*per os:*

œdème: 1 mg ou plus p.j. en 1 prise

 PAR MARQUE

 PAR GROUPE

 Positionnement

 tout réduire

 Burinex (Leo) 

bumétanide

compr. (séc.)

   30 x 1 mg  R/ b  8,00 €

   20 x 5 mg R/ b  12,47 €

sol. inj. i.m./i.v. [amp.]

   5 x 2 mg / 4 ml  R/ b  9,18 €

BURINEX 1 mg  
manquant depuis le  
1<sup>er</sup> novembre 2018





## Outil : DELPHI Care

- APB : mes outils : Delphi Care
- Soft informatique



The screenshot shows the APB website interface. At the top, there is a search bar with the text "Rechercher...". Below the search bar, there is a navigation menu with the following items: "Actualités", "Labo et contrôle", "Prix, tarifs et remboursements", "Gestion de la pharmacie", "Médicaments et soins pharmaceutiques", "Législation et réglementation", "Préparation magistrale", and "CF". The "MY APB" button is highlighted in purple. A blue arrow points from the "DelphiCare" logo above to the "MES OUTILS" button in the navigation menu. Below the navigation menu, there is a section titled "BIENVENUE SUR MY APB" with a date "12 OCT." and a message: "Préparation magistrale: bonne nouvelle! Et de deux! Après le lancement du pharmacien de référence, l'APB". To the right of this message is a button labeled "Liste des Retraits".

# Moments de prises et posologies



## Outil : DELPHI Care

- APB : mes outils : Delphi Care
- Soft informatique



TD	SPh	int	Description	stock	PrixPubl	TM	#	Rist	Total
			<b>COVERSYL COMP 90 X 10 MG</b>	2	39,74	10,43	1	0,00	10,43

Indication	Mat	Mid	16h	Soir	Nuit	Unitaire
décompensation cardiaque	2	0	0	2	0	4
hypertension non compliquée	4	0	0	0	0	4

CC	1	10,43
Hon. base		
1ère déliv.		
BCFI CBIP		
Hon. DCI		
Déliv. DCI		
OT		

Créer étq.	Étiq. libre	1ère déliv.	Schema médicament

# Moments de prises et posologies



**DelphiCare**

Spéc.Belg. + DCI + Spéc.Etr. + Sub.Pharm. + Interactions + CI/précautions + Pharmacovigilance + Recherche + Profil +

Version: 10/2017

Bienvenue dans **DELPHICARE**, votre banque de données des médicaments. Choisissez une option dans la barre de navigation.

Cliquez sur **Spéc. Belg.** lorsque vous souhaitez des informations sur les **spécialités belges**: composition, classifications pharmacologiques, indications, posologie usuelle, effets indésirables, propriétés pharmacologiques, information de première délivrance, matériel patient des bonnes pratiques en officine, contre-indications, posologie maximale, liste des interactions, liste des spécialités correspondantes belges et étrangères, des données de pharmacovigilance ainsi que données administratives. La recherche peut être effectuée sur base de la dénomination de la spécialité ou sur base du code national.

Besoin d'aide pour une prescription en **DCI**? Cliquez sur DCI pour accéder au site Web "Prescription en DCI" où vous aurez la possibilité de rechercher les spécialités sur base de la composition, de la forme d'administration et du dosage.

**DelphiCare**

Home Spéc.Belg. + DCI + Spéc.Etr. + Sub.Pharm. + Interactions + CI/précautions + Pharmacovigilance + Recherche +

Recherche d'informations sur les spécialités belges

Dénomination spéc. belge

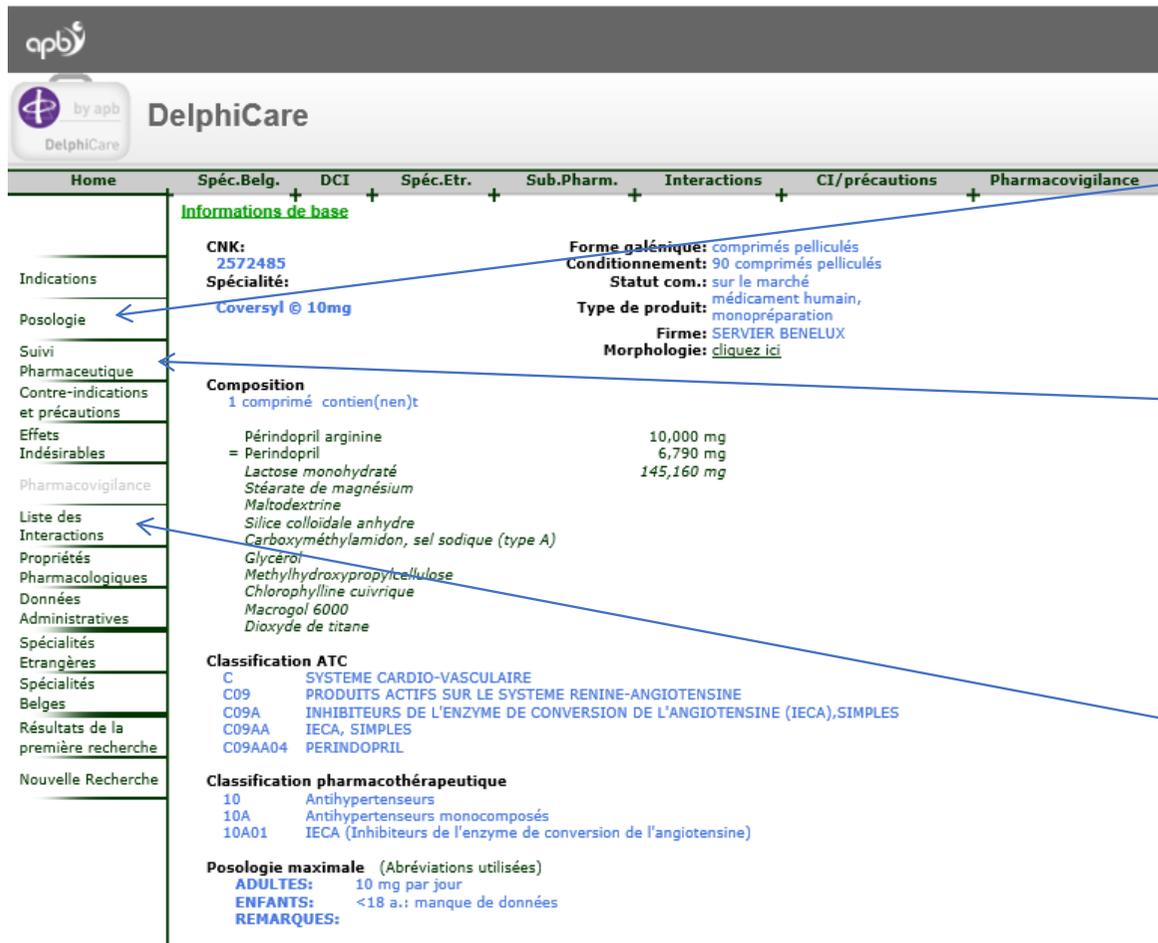
Code national

Statut com.

Excipients



## Références : DELPHI care



**DelphiCare**

Home Spéc.Belg. + DCI + Spéc.Etr. + Sub.Pharm. + Interactions + CI/précautions + Pharmacovigilance

**Informations de base**

**CNK:** 2572485  
**Spécialité:** Coversyl © 10mg

**Forme galénique:** comprimés pelliculés  
**Conditionnement:** 90 comprimés pelliculés  
**Statut com.:** sur le marché  
**Type de produit:** médicament humain, monopréparation  
**Firme:** SERVIER BENELUX  
**Morphologie:** [cliquez ici](#)

**Composition**  
 1 comprimé contien(nen)t

Périndopril arginine	10,000 mg
= Périndopril	6,790 mg
Lactose monohydraté	145,160 mg
Stéarate de magnésium	
Maltodextrine	
Silice colloïdale anhydre	
Carboxyméthylamidon, sel sodique (type A)	
Glycérol	
Méthylhydroxypropylcellulose	
Chlorophylline cuivrique	
Macrogol 6000	
Dioxyde de titane	

**Classification ATC**  
 C SYSTEME CARDIO-VASCULAIRE  
 C09 PRODUITS ACTIFS SUR LE SYSTEME RENINE-ANGIOTENSINE  
 C09A INHIBITEURS DE L'ENZYME DE CONVERSION DE L'ANGIOTENSINE (IECA),SIMPLES  
 C09AA IECA, SIMPLES  
 C09AA04 PERINDOPRIL

**Classification pharmacothérapeutique**  
 10 Antihypertenseurs  
 10A Antihypertenseurs monocomposés  
 10A01 IECA (Inhibiteurs de l'enzyme de conversion de l'angiotensine)

**Posologie maximale** (Abréviations utilisées)  
**ADULTES:** 10 mg par jour  
**ENFANTS:** <18 a.: manque de données  
**REMARQUES:**

Posologies et moments de prises

Informations succinctes pour le pharmacien : 1<sup>ère</sup> délivrance.

Informations succinctes pour le patient

Liste des interactions

# *L'évolution*



# Atelier AUP

## **Conclusion :**

- **Diplômé** : quelques démarches administratives
  - Réception attestation provisoire de diplôme.
  - Réception du VISA du SPF Santé Publique.
  - Inscription à l'Ordre des Pharmaciens.
  - Signature convention INAMI et contrat INAMI auprès d'une caisse d'assurance (CURALIA)
  - Assurance responsabilité civile pharmacien auprès d'une caisse d'assurance (CURALIA)
  - Unions professionnelles ...
- **Propriétaire titulaire ou titulaire gérant** : Démarche plus conséquentes
  - Unions : aider

**Bonne continuation à tous**